

Novembre 2011

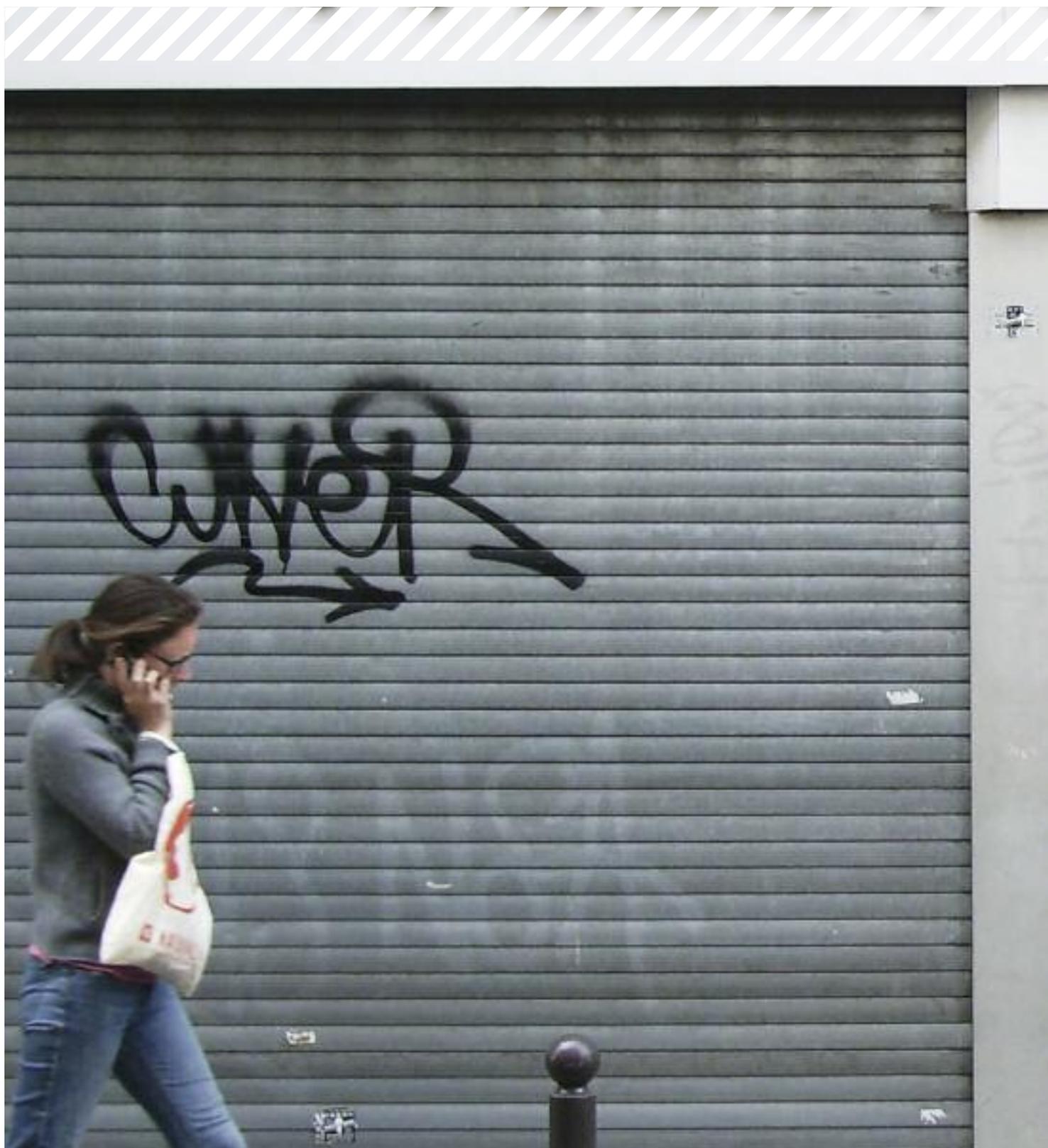
Enquête « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2011

Les premiers résultats



INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME

ÎLE-DE-FRANCE



Enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2011

Les premiers résultats

Novembre 2011

IAU île-de-France

15, rue Falguière 75740 Paris cedex 15
Tél. : 01 77 49 77 49 - Fax : 01 77 49 76 02
<http://www.iau-idf.fr>
Directeur général : François Dugeny

Département : Mission Études sécurité
Directrice : Sylvie Scherer
Étude réalisée par Hélène Heurtel
Cartographie réalisée par Hélène Heurtel

Sommaire

1. Présentation	5
1.1. Le contexte	5
1.2. La méthodologie	5
1.3. Le questionnaire	6
2. Indicateurs	7
2.1. Le sentiment d'insécurité	7
2.1.1. La préoccupation "sécuritaire"	8
2.1.2. La peur personnelle	10
2.1.3. Le cadre de vie	11
2.2. Les victimations	12
2.2.1. Les victimations personnelles	12
a) Les agressions sexuelles	12
b) Les agressions par des proches	13
c) Les agressions tout venant	14
d) Les vols sans violence	15
2.2.2. Les victimations ménages	17
a) Les cambriolages	18
b) Les vols de voitures	18
c) Les vols à la roulotte	18
d) Les vols de deux-roues	19
e) Les dégradations et les destructions de voitures	19
3. Analyses thématiques	20
3.1. Les vols de téléphones et d'ordinateurs portables	20
3.1.1. Nature des atteintes	20
3.1.2. Les caractéristiques personnelles	21
3.1.3. Les recours mobilisés	21
3.2. Les transports en commun (y compris les gares)	22
3.2.1. Le sentiment d'insécurité	22
a) Les indicateurs	22
b) Les caractéristiques personnelles	23
3.2.2. Les victimations	24
a) Les indicateurs	25
b) Les caractéristiques personnelles	25
c) Les recours mobilisés	26
d) Les réactions	27
3.3. Les femmes	28
3.3.1. Le sentiment d'insécurité	28
a) Les indicateurs	28
b) Les caractéristiques personnelles	29
3.3.2. Les victimations personnelles	31
a) Les indicateurs	31
b) Description des faits	32
c) Description des faits par type de lieux	33
d) Les caractéristiques personnelles	34
e) Les recours mobilisés	36
f) Les réactions	37
Bibliographie	39

1. Présentation

1.1. Le contexte

Début 2011, les Franciliens s'expriment pour la sixième fois sur l'insécurité, réelle ou ressentie, à laquelle ils sont confrontés. Cette enquête, reconduite tous les deux ans depuis 2001 et financée par le Conseil Régional d'Île-de-France, vise à mesurer le sentiment d'insécurité et les atteintes dont la population francilienne est victime et à en suivre les évolutions au fil du temps. Elle complète ainsi les statistiques officielles de la délinquance enregistrée par les services de police et de gendarmerie nationales.

Instruments reconnus et utilisés depuis longtemps à l'étranger, aussi bien à des échelles nationales (États-Unis, Angleterre, Pays-Bas...) que locales, les enquêtes de victimation sont encore peu développées en France. Elles sont pourtant indispensables à la connaissance des phénomènes d'insécurité.

Pionnière en la matière, l'enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » est la seule en France réalisée à l'échelle d'un territoire régional. Elle s'appuie sur un échantillon important de la population francilienne, ce qui lui permet de disposer d'indicateurs précis jusqu'à l'échelle départementale. Par son ancienneté, sa constance (même questionnaire et même mode de recueil au fil des enquêtes), la taille et la représentativité de son échantillon, cette enquête fait référence. Elle constitue une aide précieuse pour la conduite des politiques régionales de sécurité en apportant des éclairages inédits sur les victimes d'agressions ou de vols, sur les peurs, sur l'insécurité dans les transports en commun et dans les quartiers.

1.2. La méthodologie

L'enquête en tant que telle s'est déroulée entre début janvier et fin février 2011. Les interviews ont été réalisées par l'Institut de sondage GFK ISL, par téléphone au moyen de CATI¹ (l'enquêteur saisit directement les réponses sur ordinateur).

Les numéros composés sont tirés aléatoirement ; ils correspondent à des résidences principales et incluent notamment des numéros sur liste rouge, en 06 et en 09. Une lettre informant de l'enquête est envoyée aux ménages dont l'adresse est identifiée.

10 500 Franciliens âgés de 15 ans et plus représentatifs de la population régionale par département sont interrogés². Une seule personne par ménage contacté est interviewée ; elle est choisie au hasard, selon la méthode de kish³, parmi l'ensemble des individus de 15 ans et plus qui le composent.

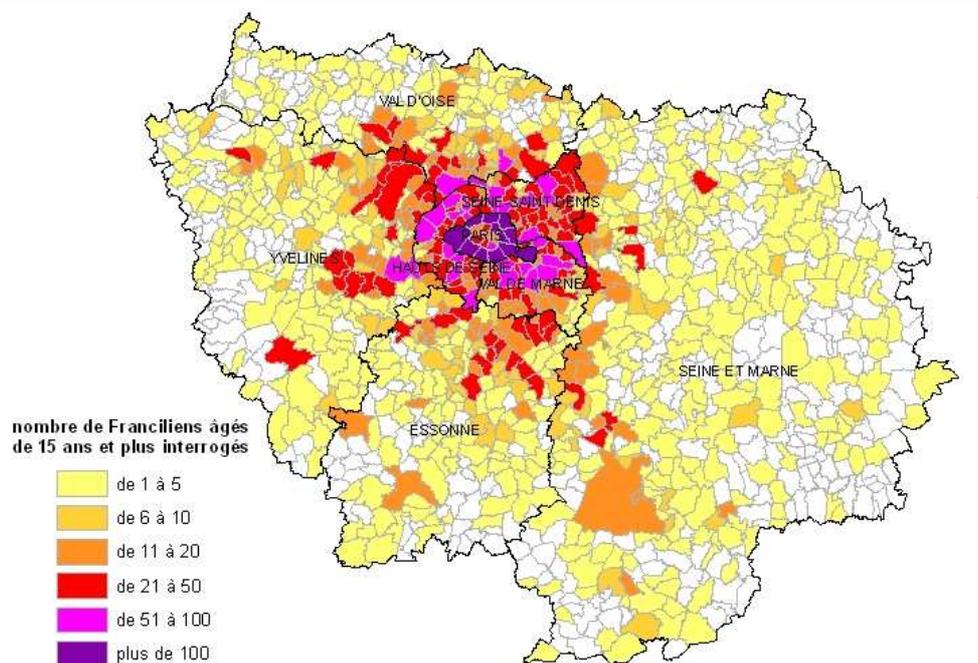
Les critères suivants sont contrôlés : le sexe, l'âge, l'activité de la personne interviewée, la profession du chef de famille, le nombre de personnes du foyer, la structure des ménages de jeunes (15 à 29 ans) et celle des ménages de personnes âgées (60 ans et plus), ainsi que le poids des communes (population) ou de la catégorie d'agglomération.

L'enquête de 2011 touche 870 communes franciliennes.

¹ Computer Assisted Telephone Interviewing.

² 10 500 Franciliens ont été interrogés à chaque enquête sauf en 2007 où près de 15 000 personnes ont été interrogées, car deux départements, le Val-de-Marne et le Val-d'Oise, ont financé des « sur-échantillons » sur leur territoire afin de pouvoir disposer de données plus précises à des échelles infra-départementales (voir Heurtel H., *Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France – Résultats de la quatrième enquête 2007*, Paris, IAU Île-de-France, avril 2009).

³ Procédure de sélection au hasard par l'ordinateur d'un individu parmi les individus éligibles d'un ménage.



1.3. Le questionnaire

En 2011, les questions sont identiques à celles posées dans les enquêtes précédentes. Ceci permet notamment une comparaison des réponses dans le temps.

Le questionnaire comporte une série de questions relatives aux caractéristiques sociodémographiques et professionnelles des enquêtés et de leur ménage. La personne est également interrogée sur son mode de vie (moyens de transports utilisés, fréquence des sorties, participation à des activités associatives...). Des questions portent aussi sur les opinions des enquêtés (cadre de vie, jugements de valeur sur la société...).

Quant à l'insécurité, elle se mesure tant au travers des craintes qu'elle inspire qu'au travers de faits réels. Ce sont ces deux aspects qui sont abordés dans l'enquête, sous les termes de « sentiment d'insécurité » et de « victimations ».

Le sentiment d'insécurité

Il s'agit du sentiment d'insécurité au moment de l'enquête.

Il est mesuré au travers de deux dimensions⁴ qui ne sont pas forcément corrélées :

- la peur personnelle, comme peur vécue ou liée à la crainte d'être agressé ou volé, qui dépend en partie du risque réel d'être victime et d'autres paramètres comme les caractéristiques individuelles ;
- la préoccupation sociale pour l'insécurité, ou préoccupation « sécuritaire », qui renvoie à l'opinion de la population sur l'importance qu'elle accorde aux problèmes de délinquance dans la société, par rapport à d'autres sources d'inquiétudes (chômage, pauvreté, pollution et sida).

Les victimations

Il s'agit des victimations subies au cours des trois années précédant l'enquête (en 2008, 2009 et 2010 pour l'enquête de 2011), y compris les simples tentatives.

Elles sont regroupées en deux catégories :

⁴ Cette distinction s'appuie sur la définition établie par Frank Fürstenberg⁴, professeur de sociologie à l'université de Pennsylvania (Philadelphie, Etats-Unis) ; voir F. Fürstenberg, "Public Reactions to Crime in the Street", *American Scholar*, 40, 1971, p.601-610.

- d'une part, les victimations personnelles : les agressions sexuelles, les agressions par des proches (autres que sexuelles) et les agressions tout venant (le reste des agressions, y compris les vols avec violence), ainsi que des vols sans violence ;
- d'autre part, les victimations ménages : les cambriolages, les vols de voitures, les vols à la roulotte, les dégradations et destructions de véhicules et les vols de 2 roues (motorisés ou non).

2. Indicateurs

2.1. Le sentiment d'insécurité

Questions posées :

- « La société française est confrontée à de nombreux problèmes. Selon vous, parmi les problèmes suivants, quel est celui dont le gouvernement doit s'occuper en priorité à l'heure actuelle ? *La délinquance, le chômage, la pauvreté, le SIDA ou la pollution* » (items apparaissant dans un ordre aléatoire).

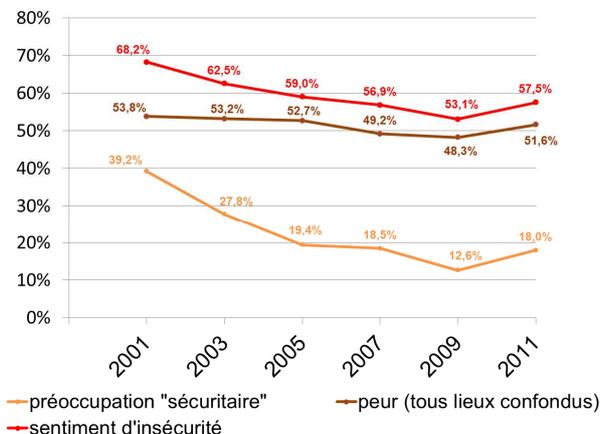
- « Vous arrive-t-il personnellement de vous sentir en insécurité à votre domicile ? Diriez-vous (*jamais, rarement, quelquefois, fréquemment*). »

- « Dans votre quartier, vous arrive-t-il d'avoir peur d'être seul(e) le soir dehors ? (*j'ai trop peur pour sortir seul(e) le soir, j'ai souvent peur, j'ai quelques fois peur, j'ai rarement peur, je n'ai jamais peur*) ».

- « Vous arrive-t-il d'avoir peur d'être volé ou agressé dans un bus ? Un train ? Un RER ? Le métro ? Le tramway ? (*Oui, j'ai trop peur pour le prendre, Oui, j'ai souvent peur, Oui, j'ai quelquefois peur, Non, j'ai rarement peur, Non, je n'ai jamais peur, Ne prends jamais ce moyen de transport*) ».

L'un des éléments marquants de cette sixième enquête concerne le changement de tendance s'agissant du sentiment d'insécurité des Franciliens : la préoccupation "sécuritaire" remonte en effet à 18,0 % en 2011 (contre 12,6 % en 2009) et les peurs personnelles à 51,6 % (contre 48,3 %). Le sentiment d'insécurité touche ainsi, au total, 57,5 % des Franciliens interrogés, contre 53,1 % en 2009. Ce taux est néanmoins inférieur à celui observé en 2001, alors que les peurs étaient à leur plus haut niveau (53,8 %) et la délinquance figurait en tête des problèmes sociaux dont devait s'occuper en priorité le gouvernement (citée par 39,2 % des enquêtés).

Évolution du sentiment d'insécurité entre 2001 et 2011



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009 et 2011.

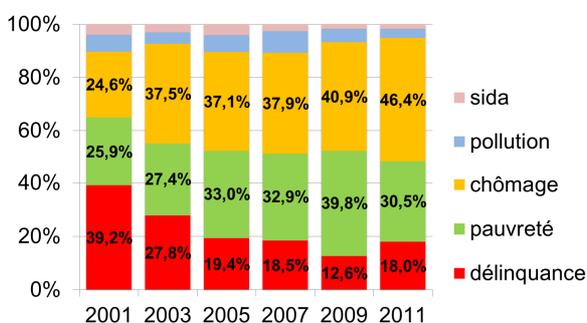
Faut-il y voir une réelle recrudescence de la délinquance ? Parmi les causes du sentiment d'insécurité, se pose aussi la question de l'influence de l'actualité médiatique et politique⁵.

2.1.1. La préoccupation "sécuritaire"

Début 2011, l'opinion des Franciliens sur les problèmes de société dont doit s'occuper en priorité le gouvernement a évolué.

Un premier élément à souligner concerne la préoccupation "sécuritaire". Après avoir été divisée par trois entre 2001 et 2009 (39,2 % en 2001 contre 12,6% en 2009), elle est repartie à la hausse : la proportion de Franciliens interrogés qui placent les problèmes de délinquance en tête des priorités gouvernementales remonte à 18,0 %. Le taux reste toutefois bien inférieur à celui de la première enquête et se rapproche plutôt du niveau observé en 2007.

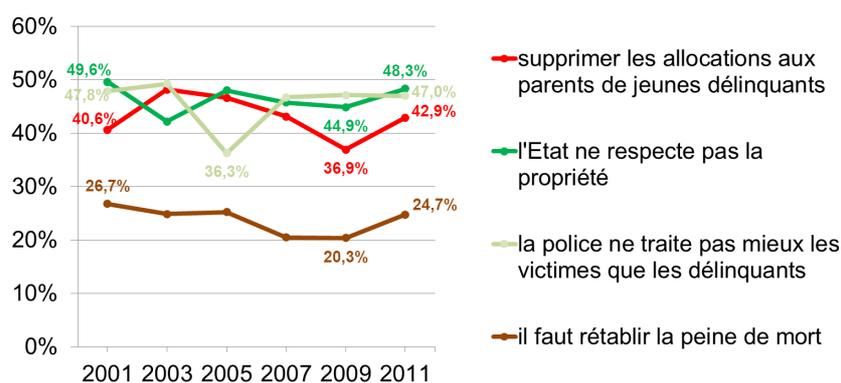
Répartition des enquêtés selon la priorité d'action assignée au gouvernement



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009 et 2011.

Ce changement de tendance s'accompagne d'une remontée des opinions punitives ou répressives des Franciliens : les partisans du rétablissement de la peine de mort et de la suppression des allocations aux parents de jeunes délinquants voient leur part augmenter par rapport à 2009 (respectivement +6 points et +4 points).

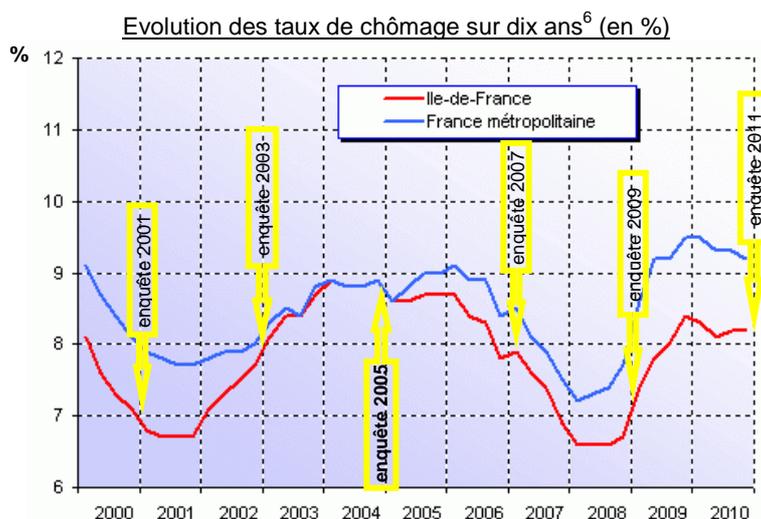
Proportion d'enquêtés partageant des opinions punitives ou répressives sur la société



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009 et 2011.

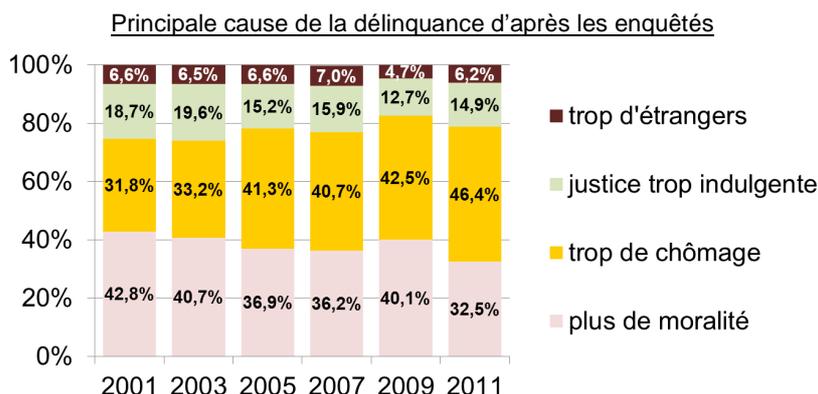
⁵ Une actualité largement dominée fin 2010-début 2011 par l'insécurité dans les transports en commun alimentée par plusieurs faits divers et alertant notamment sur une hausse des vols violents (d'après les chiffres officiels), ainsi que sur l'ampleur des vols de portables.

Un autre élément à souligner concerne la préoccupation pour les problèmes d'emploi. Car, si l'insécurité sociale (pauvreté et emploi) inquiète toujours beaucoup les Franciliens (76,9 % des enquêtés citent l'une ou l'autre), un écart s'est creusé entre ses deux composantes. La priorité est dorénavant accordée au chômage que 46,4 % des enquêtés mettent au premier rang des problèmes dont doit s'occuper l'État, contre 30,5 % la pauvreté. Cette priorité marquée coïncide avec une hausse de près d'un point du taux de chômage en Île-de-France entre les périodes de réalisation des enquêtes de 2009 et de 2011 (mois de janvier et février).



Données en moyenne trimestrielle et corrigées des variations saisonnières (CVS).
Source : Insee, taux de chômage localisés.

Ces problèmes d'emploi restent, par ailleurs, la principale cause de la délinquance pour 46,4 % des Franciliens. Ils occupent la première place depuis 2005, détrônant le « manque de moralité ». En tendance, le chômage est ainsi de plus en plus évoqué au fil des enquêtes pour expliquer ce phénomène : seuls 31,8 % des enquêtés le citaient en 2001.



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009 et 2011.

⁶ Les séries de chômage ont été entièrement révisées depuis 1982 suite aux changements méthodologiques intervenus sur le plan national en 2007 (voir Insee INSEE Première n°1164 de novembre 2007). Le taux régional n'est plus un "taux de chômage au sens du BIT" mais un "taux de chômage localisé". Il est estimé à partir d'une méthodologie qui utilise à la fois les données annuelles de l'enquête emploi en continu et les DEFM (demandeurs d'emploi en fin de mois) de l'ANPE. La cohérence entre les deux sources est assurée à présent de façon trimestrielle et non plus annuelle. Ces taux de chômage localisés sont des taux en moyenne sur le trimestre et non en fin de trimestre comme précédemment.

2.1.2. La peur personnelle

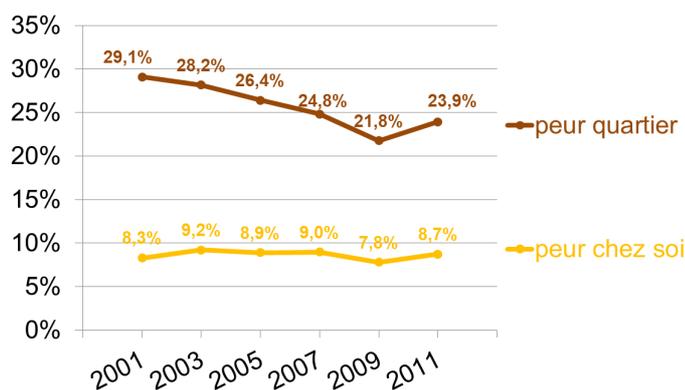
L'évolution de la peur personnelle suit la même tendance que la préoccupation "sécuritaire". Les Franciliens sont un peu plus sujets à avoir peur que lors de l'enquête précédente (51,6 % en 2011 contre 48,3 % en 2009), alors que leur part n'avait cessé de diminuer entre 2001 et 2009. Le taux reste toutefois inférieur à celui observé lors de la première enquête (53,8 %).

Au vu des chiffres, cette remontée de la peur concerne aussi bien les transports en commun que l'environnement proche.

- La peur dans le quartier le soir touche 23,9 % des Franciliens interrogés. Ce taux est en légère hausse par rapport à 2009 (21,8 %), année où il avait atteint son plus bas niveau depuis le lancement de la première enquête. Ce changement de tendance fait suite à une baisse continue depuis 2001 (29,1 %).

- Aucune modification significative n'apparaît, en revanche, pour la peur au domicile. La proportion de Franciliens qui y sont sujets oscille entre 7,8 % (plus bas niveau en 2009) et 9,2 % (en 2003). Elle atteint 8,7 % en 2011.

Proportion d'enquêtés sujets à avoir peur dans leur environnement proche



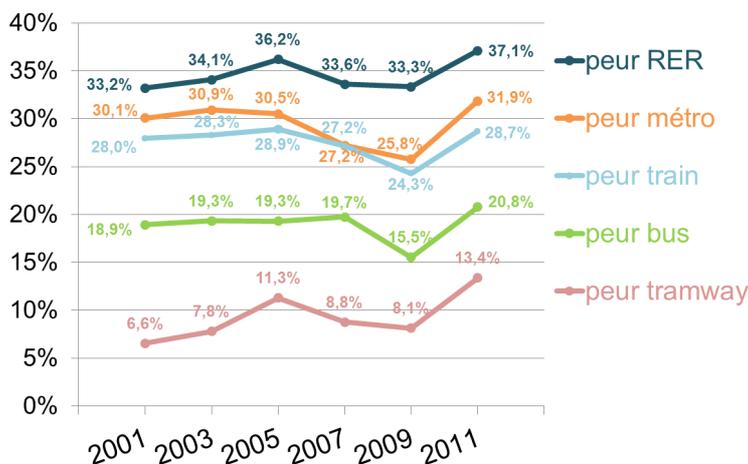
Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009 et 2011.

Quant aux transports en commun, il ressort que :

- en 2011, le RER reste le transport où la peur est la plus forte (37,1 % des enquêtés déclarent redouter d'y être agressés ou volés) ;
- le métro arrive à la deuxième place (31,9 %) ;
- suivi par le train (28,7 %) ;
- vient ensuite le bus (20,8 %) ;
- puis le tram (13,4 %).

En tendance, le constat est le même quel que soit le type de transports : la proportion de Franciliens sujets à avoir peur a augmenté entre 2009 et 2011, pour atteindre son plus fort niveau depuis 2001. Cette hausse enrayer la baisse observée jusqu'en 2009, année où la peur dans les transports en commun était la plus faible sauf dans le tram. La baisse avait débuté à partir de 2005 pour le tram, le RER et le train, dès 2003 pour le métro, mais plus récemment pour le bus (2007).

Proportion d'enquêtés sujets à avoir peur dans les transports en commun



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009 et 2011.

2.1.3. Le cadre de vie

En témoigne l'augmentation des signalements pour voisinage bruyant (28,3 %, soit 2 points de plus qu'en 2009), de problèmes de drogue (23,5 %, soit + 2,4 points), de vandalisme (25,5 %, soit + 1,8 point) et de présence de bandes de jeunes gênantes (24,9 %, soit + 3,3 points), le point de vue des Franciliens sur leur quartier ne s'est pas amélioré. Il paraît même s'être un peu dégradé, sans pour autant être redescendu à son niveau de 2001, sauf pour les nuisances sonores. Faut-il y voir une réelle dégradation de leur cadre de vie ? Un tel constat doit être relativisé, les Franciliens restant globalement satisfaits de leur quartier, même si deux des trois indicateurs de l'enquête affichent une légère baisse : 85,0 % le considèrent « pas loin de tout », 91,1 % « agréable à vivre » (-1,2 point par rapport à 2009) et 89,6 % « sûr » (-1,7 point).

Point de vue des enquêtés sur leur quartier

	2001	2003	2005	2007	2009	2011
nuisances dans le quartier	63,8%	60,6%	59,8%	57,8%	56,9%	58,4%
- dont voisinage bruyant	28,1%	27,7%	29,5%	26,4%	26,3%	28,3%
- dont quartier pas propre	28,5%	27,7%	25,7%	25,0%	26,1%	26,6%
- dont problèmes de drogue	25,1%	23,3%	25,5%	22,9%	21,1%	23,5%
- dont vandalisme	32,0%	28,1%	26,7%	25,2%	23,7%	25,5%
- dont bandes de jeunes gênantes	28,5%	24,7%	23,8%	22,6%	21,6%	24,9%
police pas assez présente, voire inexistante	47,7%	41,8%	40,4%	37,8%	37,1%	40,6%

Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009 et 2011.

Point de vue des enquêtés sur leur quartier

	2005	2007	2009	2011
quartier pas loin de tout	84,6%	84,9%	84,9%	85,0%
quartier agréable à vivre	91,1%	91,8%	92,3%	91,1%
quartier sûr	89,2%	90,5%	91,3%	89,6%

Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2005, 2007, 2009 et 2011.

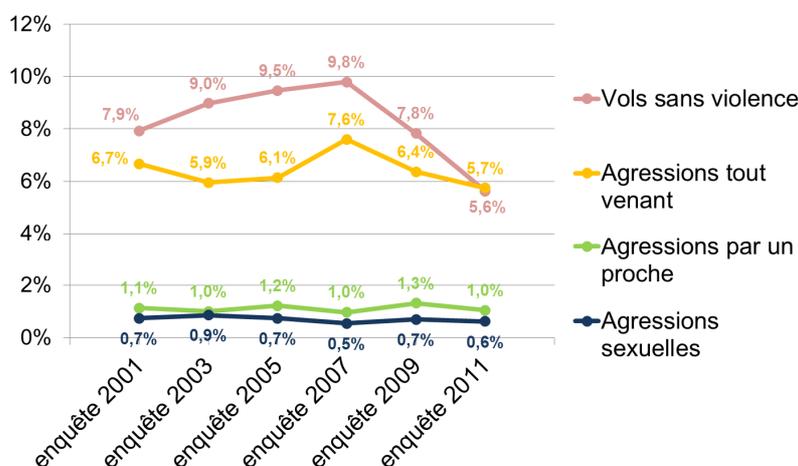
2.2. Les victimations

L'enquête de 2011 confirme la baisse des victimations. La proportion de Franciliens interrogés déclarant avoir été victimes au moins une fois en 2008, 2009 ou 2010 d'une atteinte les concernant (vol ou agression) ou visant le ménage dans lequel ils vivent (vol, dégradation ou destruction concernant un véhicule ou cambriolage) est descendue à 43,0 %, contre 48,4 % en 2009. Cette baisse est fortement marquée, notamment au regard du taux observé à l'identique dans les enquêtes de 2001 et 2007 : 52,7 % des enquêtés victimes personnelles et ménages confondues, soit près de dix points de plus qu'en 2011.

2.2.1. Les victimations personnelles

Les chiffres de 2011 confirment la tendance à la baisse amorcée lors de l'enquête précédente. Après une série de hausses entre 2001 et 2007 (de 15,3 % à 17,2 %), la proportion de Franciliens victimes d'atteintes personnelles⁷ est depuis en baisse, descendant ainsi à 12,0 %. Elle était de 14,8 % en 2009. Cette diminution concerne les vols sans violence (5,6 % de victimes en 2011 contre 9,8 % en 2007) et les agressions tout venant (5,7 % contre 7,6 %). Il paraît en revanche difficile de conclure à des évolutions significatives pour les agressions sexuelles et les agressions par des proches, compte tenu du faible nombre d'enquêtés victimes.

Proportion d'enquêtés victimes au moins une fois en trois ans d'atteintes personnelles



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009 et 2011

a) Les agressions sexuelles

Question posée : « Au cours des trois dernières années, vous est-il arrivé de faire l'objet d'une agression sexuelle ou d'une tentative, y compris par l'un de vos proches ? »

⁷ Vols personnels ou agressions.

0,6 %⁸ des enquêtés déclare avoir été victime d'une agression sexuelle au moins une fois en 2008, 2009 ou 2010.

Ce taux est proche de celui de 2009 (0,7 %), et rien ne permet de conclure à des écarts significatifs par rapport à la situation observée dix ans auparavant (0,7 %).

- Les caractéristiques des faits et des victimes

Les agressions sexuelles touchent surtout les femmes : 1,1 %, contre 0,1 % des hommes. Le plus souvent, l'agresseur agit seul (79 % des affaires) et n'est pas armé (79 %). Environ deux fois sur trois (67 %), il est inconnu de la victime.

68 % des agressions sont sans violence physique. Les viols et tentatives de viols représentent 39 % des agressions sexuelles.

Dans environ une affaire sur trois (36 %), la victime déclare que l'agression a eu des conséquences durables sur sa santé.

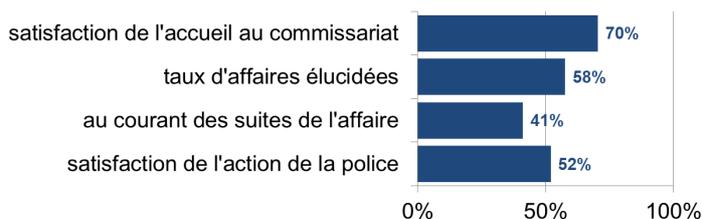
- Les recours mobilisés

Les victimes d'agressions sexuelles portent peu souvent plainte (22 %). Pour justifier leur non-recours aux services policiers, parmi les raisons proposées dans l'enquête, les plus citées sont : « ça n'en valait pas la peine » (34 % des non-signalements) ou « ça n'aurait servi à rien » (26 %).

En cas de recours à la police ou à la gendarmerie, les points suivants ressortent.

- 70 % des victimes déclarent avoir été bien reçues au commissariat par la police ou la gendarmerie.
- 58 % disent que leur affaire a été élucidée, contre 28 % seulement dans l'enquête 2001. Est-ce le résultat d'une plus grande implication de la police dans la lutte contre les violences sexuelles, ou encore d'une plus grande facilité pour les victimes à dénoncer leur agresseur ?
- Une sur deux (52 %) se déclare satisfaite de l'action menée par la police dans le cadre de son affaire.

Point de vue des victimes sur les recours mobilisés



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2011.

b) Les agressions par des proches

Question posée : « Au cours des trois dernières années, vous est-il arrivé de faire l'objet de violences ou de tentatives de violences par un proche vivant avec vous ? »

1,0 %⁹ des personnes interrogées déclare avoir été victime d'agression par un proche. Au regard des enquêtes précédentes, ce taux ne permet pas de conclure à une variation

⁸ Environ 60 000 Franciliens âgés de 15 ans et plus par extrapolation à la population régionale.

⁹ Environ 100 000 Franciliens âgés de 15 ans et plus par extrapolation à la population régionale.

significative de la proportion de Franciliens victimes (1,1 % pour l'enquête de 2001, 1,0 % pour celles de 2003 et 2007, 1,2 % pour celle de 2005 et 1,3 % pour celle de 2009).

- Les caractéristiques des faits et des victimes

Les femmes sont les plus victimes (1,4 % contre 0,7 % des hommes).

L'agresseur n'est pas armé le plus souvent (90 % des affaires).

La plupart des faits s'accompagnent de violences physiques (61 %).

Près d'une fois sur quatre (24 %), la victime déclare que l'agression a eu des conséquences durables sur sa santé.

- Les recours mobilisés

Comme pour les agressions sexuelles, les victimes de violences familiales portent peu plainte (21 %). Les raisons invoquées restent avant tout le fait que « ça n'en valait pas la peine » (22 % des non-signalements) ou que « ça n'aurait servi à rien » (25 %). Certaines victimes évoquent aussi le fait que « ça ne regardait pas la police ou la gendarmerie » (17 %).

Celles qui ont eu recours à la police sont 83 % à juger l'accueil au commissariat ou à la gendarmerie satisfaisant et 66 % à se déclarer satisfaites de l'action menée par la police.

Point de vue des victimes sur les recours mobilisés



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2011.

c) Les agressions tout venant

Question posée : « Au cours des trois dernières années, vous est-il arrivé d'être personnellement victime d'une autre sorte d'agression – y compris un vol avec violence – ou d'une tentative ? »

5,7 % des enquêtés¹⁰ déclarent avoir été victimes d'agressions tout venant, c'est-à-dire d'agressions autres que sexuelles ou par des proches, en 2008, 2009 ou 2010. Ainsi, la tendance à la baisse de la proportion de Franciliens victimes de ce type d'atteintes depuis l'enquête de 2007 se confirme (-1,9 point), faisant suite à une hausse entre les enquêtes de 2003 et 2007 (+1,7 point).

- Les caractéristiques des faits et des victimes

Les hommes sont un peu plus victimes (6,6 % contre 5,0 % des femmes).

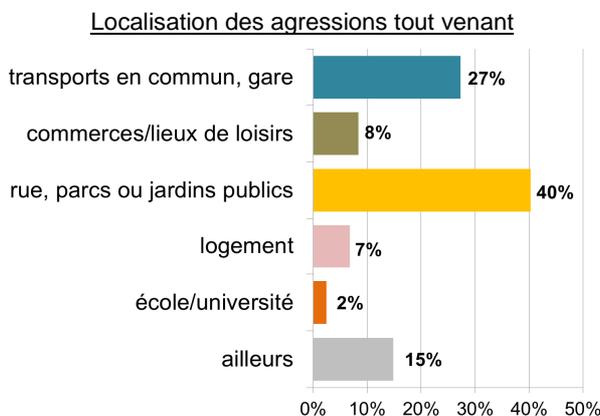
Généralement, l'agresseur n'est pas armé (72 % des faits) et est inconnu de la victime (87 %). Il agit seul dans 46 % des cas.

51 % des faits sont des agressions physiques. 62 % sont des vols ou des tentatives de vols avec violence.

¹⁰ Environ 550 000 Franciliens âgés de 15 ans et plus par extrapolation à la population régionale.

Dans 17 % des affaires, la victime déclare que l'agression a eu des conséquences durables sur sa santé.

Les agressions tout venant restent avant tout une victimation d'espaces publics : 40 % des faits déclarés dans l'enquête ont eu lieu dans la rue, un parc ou des jardins publics. Les transports en commun (gares y compris) concentrent à eux seuls 27 % des affaires.



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2011.

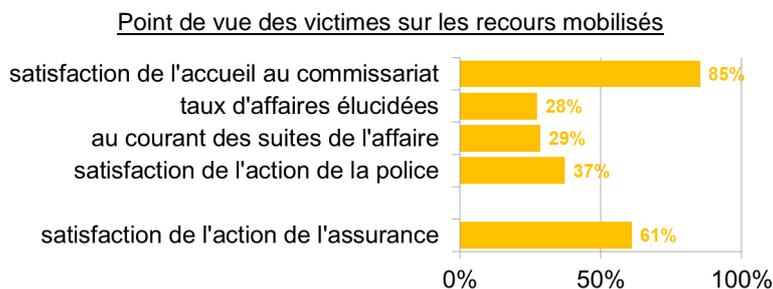
- Les recours mobilisés

Les plaintes sont plus fréquentes (40 % des faits) que pour les agressions sexuelles ou par des proches. La comparaison avec les chiffres de 2001 montre par ailleurs que les victimes semblent plus souvent porter plainte (32 % dans l'enquête de 2001), un constat valable tant pour les victimes de violences physiques que pour les autres.

Les victimes qui n'ont rien signalé à la police disent principalement que « ça n'en valait pas la peine » (39 % des non-signalements) ou que « ça n'aurait servi à rien » (42 %).

Concernant celles qui y ont eu recours, 85 % déclarent avoir été bien reçues par la police ou la gendarmerie mais seules 37 % se disent satisfaites de l'action menée par la police dans le cadre de leur affaire.

Les victimes sollicitent assez peu leur assurance (17 %). Parmi celles qui y ont recours, 61 % s'en déclarent satisfaites.



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2011.

d) Les vols sans violence

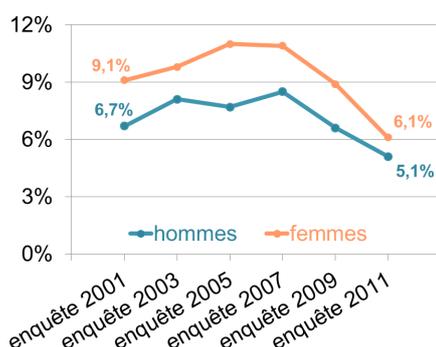
Question posée : « Vous est-il arrivé, au cours des trois dernières années, d'être personnellement victime d'une autre sorte de vol (portefeuille, sac à main, ...), cette fois sans violence, ou d'une tentative ? »

5,6 %¹¹ des Franciliens interrogés déclarent avoir été victimes au moins une fois en 2008, 2009 ou 2010 d'un vol sans violence ou d'une tentative. La tendance à la baisse amorcée depuis l'enquête de 2007 se confirme donc, le taux de victimation ayant perdu plus de quatre points depuis (9,8 % dans l'enquête de 2007). En 2011, il s'agit ainsi du plus faible taux de toutes les enquêtes ; il était de 7,9 % dans celle de 2001.

- Les caractéristiques des faits et des victimes

Les femmes et les jeunes sont toujours les plus exposés.
Un peu plus d'un vol sur quatre (27 %) est resté au stade de tentative.

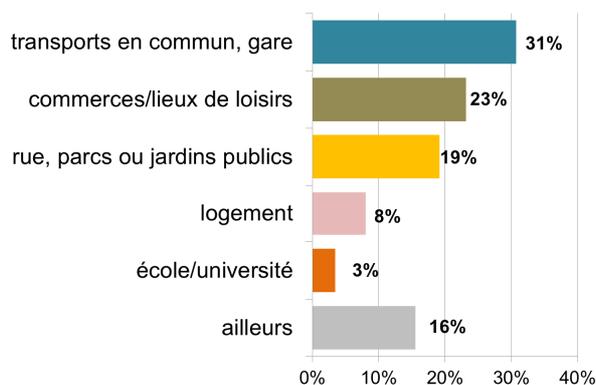
Proportion de victimes de vols sans violence, par genre



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009 et 2011.

Les transports en commun (y compris les gares) demeurent des lieux particulièrement propices aux vols sans violence : près d'un vol sur trois (31 %) s'y est produit. L'espace public (rue, parcs et jardins publics) comptabilise 19 % des vols.

Localisation des vols sans violence

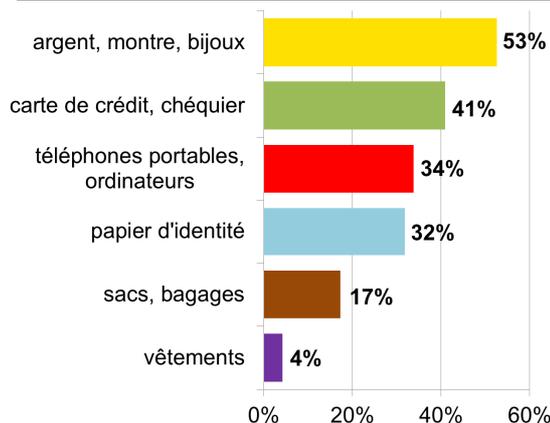


Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2011.

Au palmarès des objets les plus volés, la catégorie « argent, bijoux ou montres » arrive toujours en tête et concerne 53 % des affaires. Les cartes de crédit et chèquiers restent au deuxième rang (41 %). Les téléphones et ordinateurs portables (de type iPhone, Smartphone) et les papiers d'identité suivent, occupant les troisième et quatrième rangs (respectivement 34 % et 32 % des vols).

¹¹ Environ 540 000 Franciliens âgés de 15 ans et plus par extrapolation à la population régionale.

Part des vols concernés, selon la nature des objets dérobés



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2011.

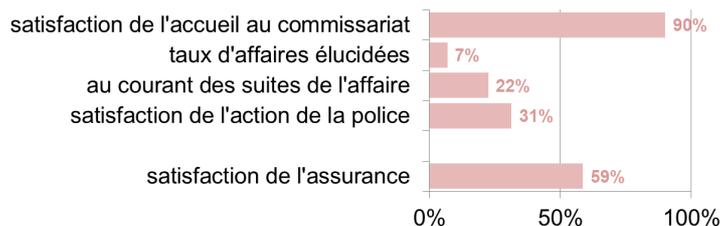
- Les recours mobilisés

Les signalements à la police sont loin d'être systématiques chez les victimes de vols sans violence : 41 % des faits détaillés dans l'enquête ont donné lieu à un dépôt de plainte et 10 % à un simple signalement auprès des autorités. Au regard des données de l'enquête, les affaires inconnues par la police ne correspondent pas seulement à des tentatives de vols qui ont échoué : elles représentent tout de même 35 % des vols effectifs (et 87 % des tentatives).

Généralement, les victimes qui ont eu affaire à la police ou la gendarmerie considèrent qu'elles ont été bien accueillies (90 %). Elles sont en revanche bien moins satisfaites du déroulement de leur affaire : 22 % disent avoir été tenues au courant des suites et au final, seules 31 % portent un jugement positif sur l'action menée par les forces de l'ordre.

Quant au recours aux assurances, 24 % des victimes déclarent leur avoir fait une déclaration ; plus de la moitié d'entre elles (59 %) dit en être satisfaite.

Point de vue des victimes sur les recours mobilisés



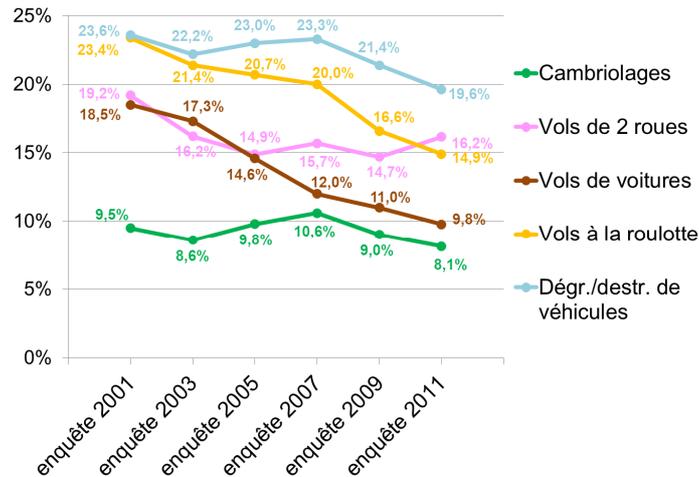
Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2011.

2.2.2. Les victimations ménages

La baisse des atteintes envers les biens des ménages continue en 2011 : 34,9 %¹² des ménages en sont victimes, contre 47,0 % en 2001 et 38,3 % en 2009. C'est pour les vols de voitures et les vols à la roulotte que la baisse est la plus marquée. Seuls les vols de deux-roues n'accusent pas de baisse significative entre les deux dernières enquêtes.

¹² Environ 1,8 million de ménages franciliens par extrapolation.

Proportion de ménages victimes au moins une fois en trois ans d'atteintes envers un bien leur appartenant



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009 et 2011.

a) Les cambriolages

Question posée : « Au cours des trois dernières années, quelqu'un a-t-il pénétré chez vous sans autorisation, ou tenté de le faire, et volé quelque chose ou essayé de le faire, que ce soit dans votre domicile principal ou dans votre résidence secondaire ou encore dans un local professionnel qui vous appartient ? »

8,1 %¹³ des ménages interrogés déclarent avoir été victimes au moins une fois en 2008, 2009 ou 2010 d'un cambriolage¹⁴ ou d'une tentative. Cette proportion est en baisse pour la deuxième enquête consécutive, affichant une diminution de 2,5 points par rapport à la situation de 2007 (10,6 % de ménages victimes). Elle se situe ainsi à un niveau inférieur à celui de la première enquête de 2001 (9,5 %).

b) Les vols de voitures

Question posée : « Au cours de ces trois dernières années, a-t-on volé ou tenté de voler une voiture appartenant à votre ménage, ou encore une camionnette ou un camion utilisé à titre privé ? »

9,8 %¹⁵ des ménages équipés avoir subi au moins une fois en 2008, 2009 ou 2010 un vol de voiture ou une tentative. La baisse des vols envers les véhicules se poursuit donc, la proportion de victimes ayant perdu 8,7 points depuis la première enquête en 2001. Faut-il y voir le fruit d'une meilleure sécurisation des véhicules contre le vol ?

c) Les vols à la roulotte

Question posée : « Sans tenir compte des vols mentionnés ci-dessus, Au cours de ces trois dernières années, a-t-on volé ou tenté de voler un objet dans un véhicule, ou une pièce de ce véhicule, telle qu'autoradio, rétroviseur ou roue ... ».

¹³ Environ 410 000 ménages franciliens par extrapolation.

¹⁴ Cambriolage de leur résidence principale ou de ses annexes, de leur résidence secondaire ou d'un local leur appartenant.

¹⁵ Environ 370 000 ménages franciliens par extrapolation.

La tendance est à peu près la même pour les vols à la roulotte : avec 14,9 %¹⁶ des ménages équipés victimes de ce type d'atteintes dans l'enquête de 2011, la baisse continue. La proportion de ménages victimes a ainsi chuté de 8,5 points depuis 2001.

d) Les vols de deux-roues

Question posée : « Au cours de ces trois dernières années, a-t-on volé ou tenté de voler une moto, un scooter, un vélomoteur ou un vélo ? »

Une ombre figure au tableau des vols de véhicules : les deux-roues. Ce sont les seuls pour lesquels la proportion de ménages équipés victimes n'a pas baissé entre les deux dernières enquêtes : elle est de 16,2 %¹⁷ dans l'enquête de 2011. Ce taux reste toutefois inférieur à la situation observée en 2001 (19,2 %).

e) Les dégradations et les destructions de voitures

Question posée : « Au cours de ces trois dernières années, a-t-on fait subir à un véhicule quelconque appartenant à votre ménage un acte de vandalisme (dégradation ou destruction) »

En 2011, 19,6 %¹⁸ des ménages équipés déclarent avoir subi une dégradation ou une destruction de véhicule. Ce taux confirme la tendance à la baisse amorcée lors de la précédente enquête, la proportion de ménages concernés ayant perdu 3,7 points par rapport à 2007.

¹⁶ Environ 560 000 ménages franciliens par extrapolation.

¹⁷ Environ 340 000 ménages franciliens par extrapolation.

¹⁸ Environ 740 000 ménages franciliens par extrapolation.

3. Analyses thématiques

3.1. Les vols de téléphones et d'ordinateurs portables

Les mobiles (téléphones, ordinateurs portables) sont devenus des objets de convoitise, au point qu'il semblerait y avoir une véritable explosion des vols violents, notamment dans les transports en commun. En réponse, l'État s'engage dans une campagne de lutte contre ce qui pourrait s'appeler un « phénomène de société »¹⁹.

Mais qu'en est-il vraiment ? L'enquête permet d'apporter un certain nombre d'éléments sur la situation en 2011. Cet état des lieux s'avère d'autant plus nécessaire au regard des doutes qui planent sur la véracité des plaintes pour « vols avec violence » de téléphones portables déposées auprès des services de la police ou de la gendarmerie nationale. En effet, certaines victimes procéderaient à de « fausses » déclarations afin de pouvoir être indemnisées par leur assurance, alors qu'elles auraient en réalité simplement « égaré » leur téléphone, situation non couverte par l'assurance. L'enquête permet-elle de pallier ce problème des fausses déclarations ? Rien ne permet de certifier que toutes les victimes de vols violents de mobiles déclarées dans l'enquête sont des « vraies » victimes mais la façon d'aborder les victimations subies (du global au détail, permettant d'identifier d'abord les victimes de violence puis d'apporter des précisions sur le dernier fait subi, comme par exemple un vol de mobile réalisé avec violence) va en tout cas dans ce sens.

3.1.1. Nature des atteintes

- Les vols violents

Dans l'enquête de 2011, les vols violents visent le plus souvent des téléphones ou des ordinateurs portables²⁰ (57 % des vols réalisés, hors tentatives). Mais de quelles violences s'agit-il ?

Les voleurs opèrent le plus souvent à plusieurs (62 %) et ne sont pas armés (72 %). Environ une fois sur deux (54 %), il y a des violences physiques²¹.

Seuls 18 % des victimes récupèrent leur téléphone.

Dans près de deux affaires sur trois (64 %), la victime considère avoir subi des dommages matériels importants.

- Les vols sans violence

Les vols de mobiles représentent environ un vol sans violence sur trois (34 % des vols réalisés).

Rares sont les victimes qui récupèrent leur bien (8 % des enquêtés).

Environ une victime sur deux (48 %) dit avoir subi des dommages matériels importants.

¹⁹ LOPPSI2 (Loi d'Orientation et de programmation pour la Performance de la Sécurité Intérieure), article 42.

²⁰ Smartphone, iPhone...

²¹ Coups et/ou blessures, pouvant aller jusqu'à une interruption temporaire de travail de 8 jours ou plus.

3.1.2. Les caractéristiques personnelles

Certaines populations sont plus victimes que d'autres de ce type de vol, et leur profil n'est pas forcément le même selon que le vol est accompagné de violences ou non.

- Les vols violents

Pour les vols avec violence, l'enquête met en avant que :

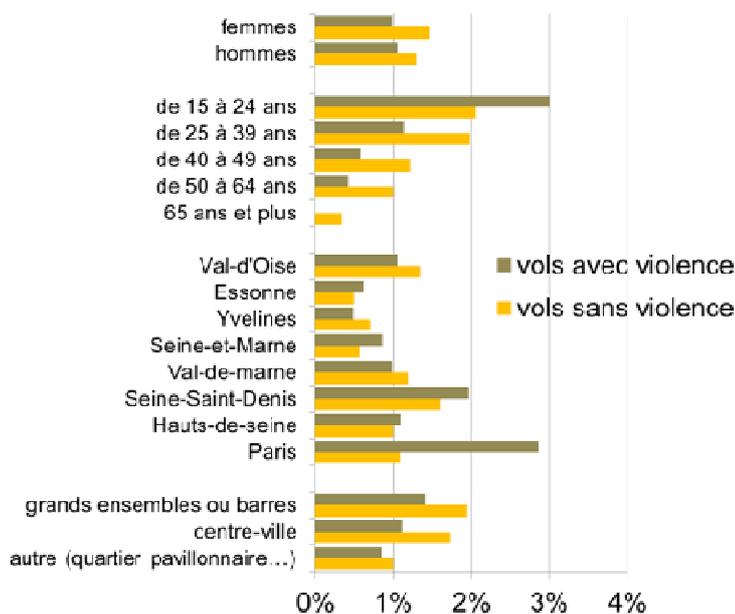
- les jeunes (âgés de 15 à 24 ans) sont les plus exposés, la part d'enquêtés victimes diminuant ensuite avec l'avancée de l'âge ;
- les Parisiens, et dans une moindre mesure les habitants de Seine-Saint-Denis, sont plus victimes ;
- l'exposition varie peu selon le genre.

- Les vols sans violence

Pour les vols sans violence, il apparaît que :

- l'âge est moins discriminant que chez les victimes de vols violents, les jeunes de 15 à 24 ans étant à peu près autant exposés que les personnes de 25 à 39 ans ;
- les Parisiens ne sont pas surexposés et plus généralement, les écarts sont peu marqués entre les départements de résidence ;
- l'exposition varie peu là encore entre hommes et femmes.

Proportion d'enquêtés déclarant comme dernier fait subi* avoir été victime d'un vol de mobile, avec ou sans violence, selon leurs caractéristiques



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2011.

* : vols réalisés, hors tentatives.

3.1.3. Les recours mobilisés

- Les vols violents

La plupart des vols violents de téléphones sont signalés à la police (86 %), le plus souvent sous forme d'un dépôt de plainte (76 %).

Qu'en est-il des suites données par la police ? 24 % des victimes déclarent en avoir été informées. Seules 11 % des affaires ont été élucidées d'après les victimes. Au final, 34 % sont satisfaites de l'action menée par la police ou la gendarmerie.

Une victime sur deux (50 %) dit avoir eu recours à son assurance dans le cadre de son affaire. 59 % s'en déclarent satisfaites. Pour celles qui ne le sont pas, c'est principalement parce qu'elles jugent l'indemnisation insuffisante (pour 49 % d'entre elles) ou que le remboursement est trop long ou compliqué (35 %). Plus d'une victime sur deux qui a eu recours à son assurance (55 %) a été indemnisée (au moins partiellement) et 11 % ont leur affaire en cours.

- Les vols sans violence

Quels sont les recours des victimes de vols sans violence de téléphones mobiles ? Environ deux sur trois (69 %) les signalent à la police et 53 % déposent plainte. Concernant les suites données à l'affaire trois éléments sont à souligner :

- 18 % des victimes déclarent avoir été informées des suites ;
- 7 % des affaires ont été élucidées ;
- 32 % des victimes sont satisfaites de l'action menée par la police ou la gendarmerie.

Par ailleurs, une victime sur trois (33 %) dit avoir contacté son assurance. Plus de la moitié (55 %) s'en déclare satisfaite. Celles qui ne le sont pas considèrent principalement que le remboursement est trop long ou compliqué (37 %) ou que l'indemnisation est insuffisante (pour 34 % d'entre elles). Au total, 52 % des victimes de vols de mobiles qui ont eu recours à leur assurance ont été indemnisées (au moins partiellement) et 6 % ont leur affaire en cours.

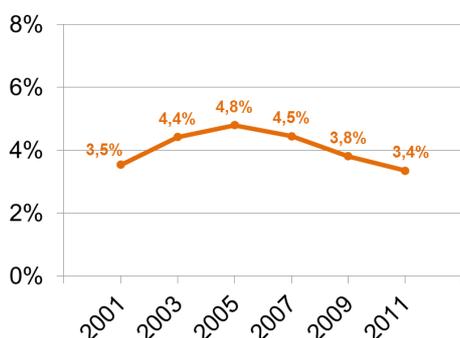
3.2. Les transports en commun (y compris les gares)

3.2.1. Le sentiment d'insécurité

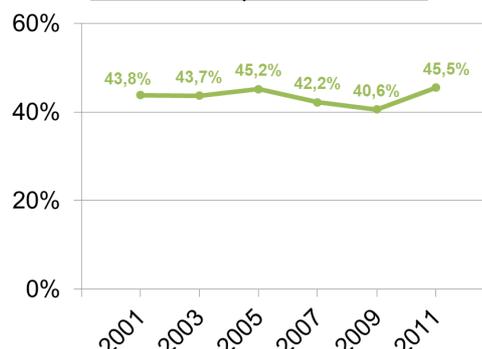
a) Les indicateurs

Améliorer le sentiment de sécurité dans les transports en commun est une priorité. Car, au regard des chiffres de 2011, les Franciliens sont bien plus sujets à s'y sentir en insécurité qu'à y être victimes : 45,5 % des enquêtés disent avoir peur, au moins de temps en temps, d'être agressés ou volés dans les transports en commun, alors qu'ils ne sont que 3,4 % à déclarer comme dernier fait subi y avoir été victimes d'un vol ou d'une agression au cours des trois dernières années. Cet écart illustre bien le fait que le sentiment d'insécurité dans les transports en commun n'est pas un simple décalque du risque réellement encouru d'y être victime. En tendance, ces deux aspects de l'insécurité n'évoluent d'ailleurs pas toujours dans le même sens : dans les transports en commun, la part de Franciliens interrogés victimes continue de baisser entre 2009 et 2011 (de 3,8 % à 3,4 %), alors que la part des personnes redoutant d'y être agressées ou volées gagne 5 points sur cette même période. Dès lors, il paraît nécessaire de ne pas concentrer les actions sur la seule lutte contre la délinquance.

Proportion de victimes de vols ou d'agressions dans les transports en commun (dernier fait)



Proportion d'enquêtés sujets à avoir peur dans les transports en commun



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009 et 2011.

Volonté d'améliorer le taux de fréquentation dans les transports en commun, souci du bien-être des usagers ? En tout cas, les transporteurs, notamment la SNCF et la RATP, prennent en compte cette problématique du sentiment d'insécurité et tentent d'adapter au mieux leurs actions pour y remédier, et pas seulement au travers d'une collaboration renforcée avec les forces de l'ordre. Car ils l'ont bien compris, les problèmes de délinquance n'en sont pas la seule cause. En découle une série de mesures portant sur l'aménagement, l'amélioration de l'ambiance, l'agencement des lieux, la présence humaine et la mixité des usages (pour que ces espaces deviennent de véritables lieux de vie, avec leurs commerces, services, etc.).

Quant à la vidéosurveillance, les chiffres de l'enquête laissent perplexe : si l'usage de caméras se développe dans les transports (en témoignent notamment les investissements conjoints de la Région et du STIF), leur impact sur les peurs paraît limité. Certes 65,9 % des Franciliens interrogés disent se sentir en sécurité lorsqu'ils y a des caméras de surveillance, et c'est légèrement plus qu'en 2009 (63,9 %). Mais paradoxalement, ils ne sont pas beaucoup moins sujets que les autres à déclarer plus globalement avoir peur dans les transports en commun.

Proportion d'enquêtés sujets à avoir peur dans les transports en commun, selon leur comportement en présence de caméras de surveillance

	peur bus	peur train	peur RER	peur métro	peur tram	tous transports confondus
se sent en sécurité	20,9%	28,8%	36,9%	32,3%	13,5%	46,3%
ne se sent pas en sécurité	21,6%	30,3%	40,2%	32,1%	13,9%	46,4%

Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2011.

b) Les caractéristiques personnelles

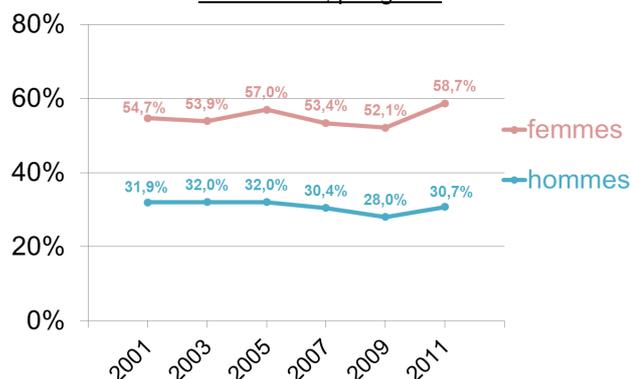
Quel est le profil des personnes qui se sentent en insécurité dans les transports en commun ? L'enquête fait ressortir quelques caractéristiques.

Notamment en fonction du genre : en 2011, 58,7 % des Franciliennes interrogées déclarent redouter, au moins de temps en temps, d'être agressées ou volées dans le bus, le train, le métro, le RER ou le tram, contre 30,7 % des hommes. Mais cette différence selon le genre n'est pas nouvelle, et s'est même accentuée :

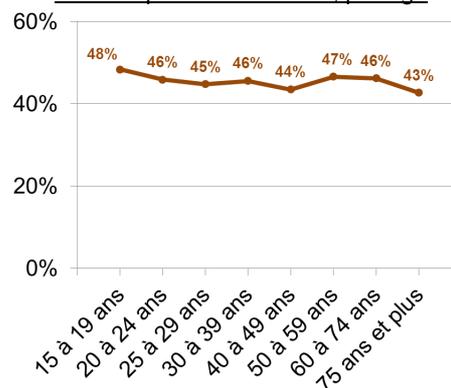
- chez les femmes, la peur a augmenté de 6,6 points par rapport à 2009 ;
- chez les hommes, la hausse est de 2,7 points.

L'enquête montre en revanche que l'âge n'est pas un facteur fortement discriminant.

Proportion d'enquêtés sujets à avoir peur dans les transports en commun, par genre



Proportion d'enquêtés sujets à avoir peur dans les transports en commun, par âge



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009 et 2011.

La fréquence d'utilisation des transports en commun a-t-elle un impact sur le sentiment d'insécurité ? Pas vraiment, d'après les résultats de l'enquête : en 2011, 47 % des Franciliens interrogés empruntant les transports en commun pour se rendre sur leur travail ou sur leur lieu d'études déclarent avoir peur, contre 45 % pour les autres.

Le constat est assez comparable si l'on tient compte de l'expérience directe de victimation. Les Franciliens victimes personnellement de vols ou d'agressions dans les transports en commun sont certes plus sujets à avoir peur, mais dans des proportions comparables qu'ils utilisent ou non les transports en commun dans le cadre de leurs déplacements domicile /travail (61 %). Ceci renvoie au fait que la peur dépend non seulement de l'expérience directe de victimation, mais aussi d'autres critères comme la vulnérabilité ou la fragilité sociale²².

Proportion d'enquêtés, victimes ou non dans les transports en commun ou qui les prennent ou non pour aller à leur travail ou sur leur lieu d'études, qui ont peur dans les transports en commun

	déplacements domicile/travail en transports en commun	pas de déplacements domicile/travail en transports en commun	ensemble des Franciliens
victime	61%	61%	61%
pas victime	46%	44%	45%
ensemble des Franciliens	47%	45%	46%

Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2011.

La peur n'est donc pas plus forte chez les personnes qui utilisent quotidiennement les transports pour se rendre à leur travail. Par ailleurs, la peur est rarement évoquée comme étant la raison pour laquelle les personnes ne prennent jamais les transports en commun (entre 1 % et 3 %, selon le type de transports en commun).

3.2.2. Les victimations

Les transports en commun n'en demeurent pas moins des lieux criminogènes : ils regroupent, avec les gares, 27 % des agressions tout venant (y compris les vols violents) et 31 % des vols sans violence déclarés dans la dernière enquête²³.

²² Roché S, « Expliquer le sentiment d'insécurité : pression, exposition, vulnérabilité et acceptabilité », *Revue française de science politique*, vol. 48, n°2, avril 1998, p. 274-305.

²³ Des taux à rapprocher des proportions de victimes de vols et d'agressions.

a) Les indicateurs

- Les vols violents

Les vols violents réalisés dans les transports en commun visent très souvent des téléphones ou des ordinateurs portables (69 % des vols, hors tentatives). Dans la majorité des cas (61 %), les faits s'accompagnent d'atteintes physiques (coups, blessures).

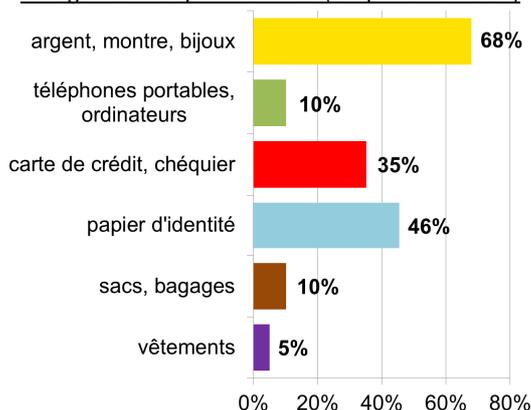
- Les agressions tout venant (hors vols et tentatives)

La majorité des agressions tout venant (59 %) sont des violences physiques. L'agresseur agit seul dans 57 % des affaires et environ trois fois sur quatre (74 %) n'est pas armé.

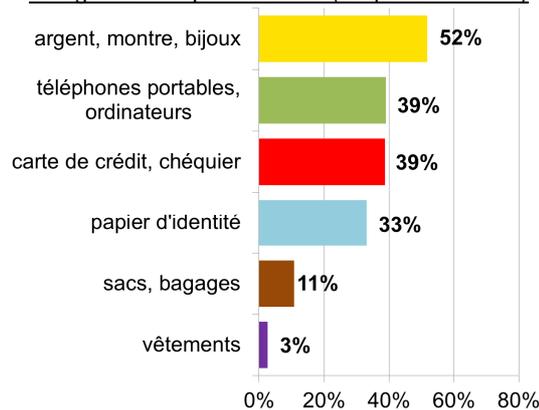
- Les vols sans violence

La catégorie « argent, montres et bijoux » arrive en tête des objets les plus dérobés sans violence dans les transports en commun (52 % des affaires). Les téléphones mobiles ainsi que les cartes de crédit et les chèquiers viennent ensuite (39 % des vols chacun). Ce classement a évolué depuis la première enquête en 2001 : les vols d'argent arrivaient déjà en tête (68 %), mais les vols de mobiles étaient relativement peu répandus (10 %).

Proportion de vols concernés par les différentes catégories d'objets dérobés (enquête de 2001)



Proportion de vols concernés par les différentes catégories d'objets dérobés (enquête de 2011)



Source : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001 et 2011.

b) Les caractéristiques personnelles

Certaines populations sont plus exposées que d'autres dans les transports en commun.

- Les vols violents

Les vols violents semblent cibler un peu plus les hommes et les habitants de quartier de type « barres » ou « grands ensembles ». Les jeunes sont les plus victimes.

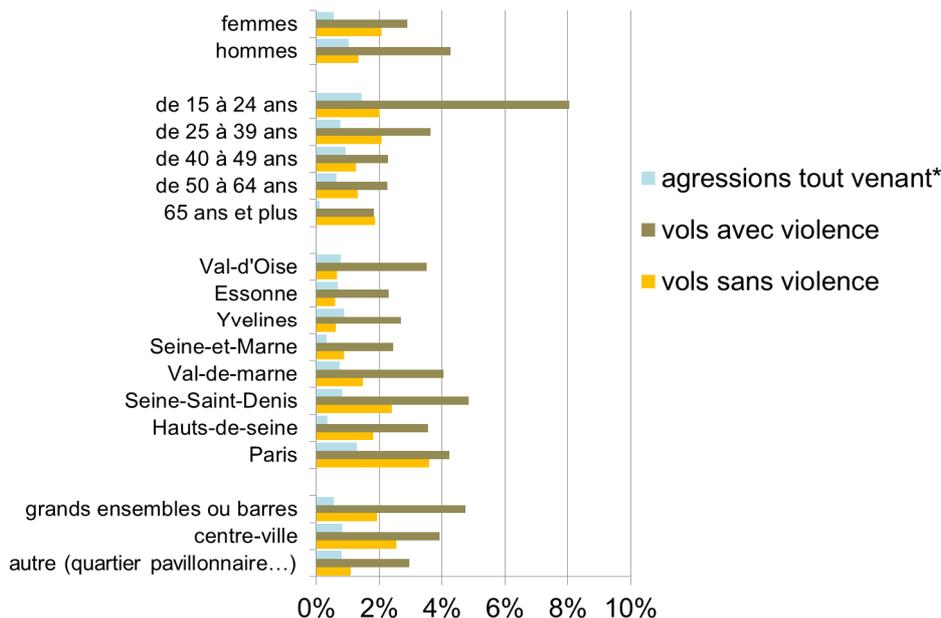
- Les agressions tout venant (hors vols et tentatives)

Aucun profil spécifique ne paraît ressortir.

- Les vols sans violence

Quant aux victimes de vols sans violence, l'enquête montre assez peu de différence selon le genre ou l'âge. En termes de disparités territoriales, les Parisiens semblent être un peu plus victimes, mais ils fréquentent aussi plus les transports en commun.

Proportion d'enquêtés déclarant comme dernier fait subi avoir été victime dans les transports en commun, selon leurs caractéristiques



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2011.

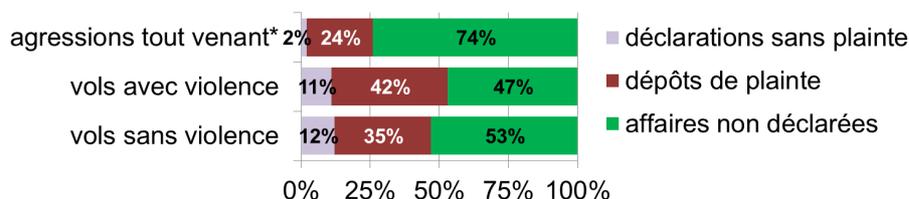
* : hors vols et tentatives.

c) Les recours mobilisés

Chez les victimes de vols dans les transports en commun, près d'un fait sur deux (y compris les tentatives) n'est pas signalé à la police ou à la gendarmerie : 53 % des vols sans violence et 47 % de ceux avec violences. Ceux qui le sont font l'objet d'un dépôt de plainte dans la plupart des cas, mais pas systématiquement : un vol sur dix est en effet signalé sans qu'il y ait de plainte d'enregistrée.

Les recours à la police sont encore moins fréquents chez les victimes de violence lorsqu'il n'y a pas eu de vols : les trois quarts (74 %) n'ont rien signalé aux forces de l'ordre, le quart restant ayant, pour l'essentiel, porté plainte.

Proportion de victimes de vols ou d'agressions dans les transports en commun ayant eu recours ou non à la police ou à la gendarmerie

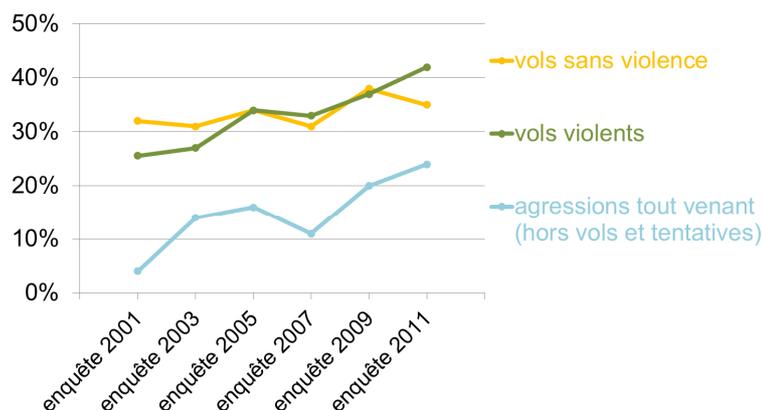


Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2011.

* : hors vols et tentatives de vols violents.

Comment ce comportement évolue-t-il au fil des enquêtes ? Il semble que les victimes portent plus plainte qu'avant, en particulier si elles ont subi des violences.

Proportion de victimes dans les transports en commun déclarant avoir déposé une plainte



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009 et 2011.

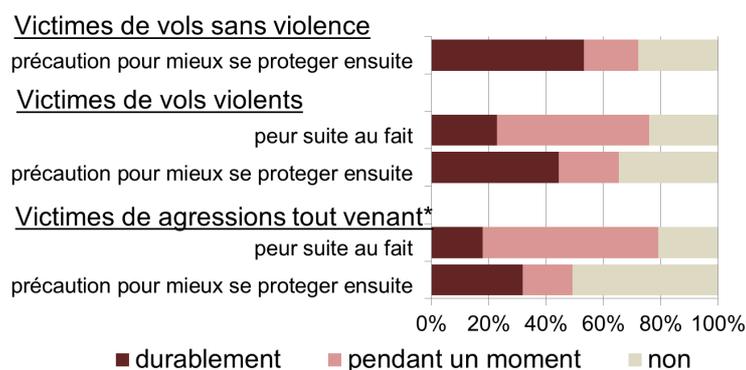
d) Les réactions

Dans la plupart des cas, les victimes de vols ou d'agressions dans les transports en commun modifient leurs comportements par la suite, de manière plus ou moins durable.

Généralement, les victimes déclarent avoir pris des précautions particulières pour mieux se protéger²⁴ : 72 % des victimes de vols sans violence, 65 % des victimes de vols violents et 49 % des victimes d'agressions tout venant (hors vols et tentatives) sont concernées. Ce comportement s'inscrit dans la plupart des cas dans la durée (respectivement 53 %, 45 % et 32 % des victimes disent l'avoir fait durablement). Cette réaction peut potentiellement se traduire par une baisse de fréquentation de ces modes de transports.

Quant à la peur, c'est une réaction courante chez les personnes exposées à des atteintes dans les transports en commun : 76 % des victimes de vols violents et 79 % des victimes d'agressions tout venant (hors vols et tentatives) disent avoir eu peur ensuite. Si cette peur s'avère passagère le plus souvent, elle s'ancre toutefois durablement pour respectivement 23 % et 18 % d'entre elles.

Réactions des victimes de vols ou d'agressions qui se sont produits dans les transports en commun



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2011.

* : hors vols et tentatives de vols violents.

²⁴ Comme par exemple moins sortir, sortir armées, changer d'itinéraire.

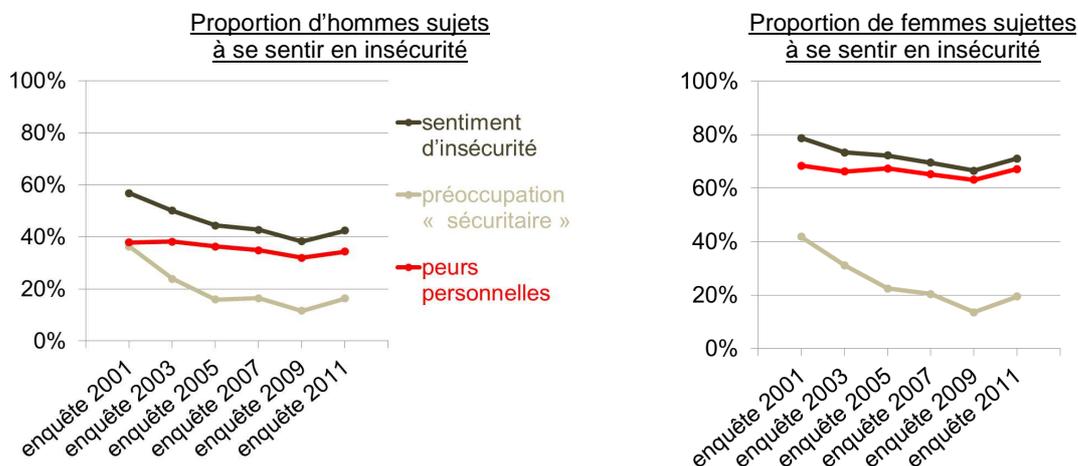
3.3. Les femmes

L'insécurité touche différemment les femmes des hommes. Si elles ne sont pas spécialement plus victimes, elles le sont, en revanche, différemment et sont bien plus sujettes à avoir peur. Cette peur est susceptible d'influencer leur mode de vie, notamment leur usage des transports en commun et des espaces publics. Pour pouvoir apporter des réponses adaptées en termes de politique de sécurité, il paraît donc utile d'intégrer les spécificités de cette insécurité selon le genre. Certains organismes le font déjà : la SNCF propose ainsi des compartiments « dames seules » sur ses trains Lunéa ; des taxis réservés aux femmes ont aussi vu le jour à Paris (les Woman Cabs).

3.3.1. Le sentiment d'insécurité

a) Les indicateurs

En 2011, les femmes restent plus sujettes à se sentir en insécurité : 71,1 % des Franciliennes interrogées âgées de 15 ans et plus, contre 42,4 % des hommes. Cet écart s'exprime surtout au travers d'une peur plus forte : la peur personnelle est deux fois plus répandue chez les femmes (67,1 % déclarent avoir peur, au moins de temps en temps, chez elles, dans leur quartier le soir ou dans les transports en commun contre 34,3 % des hommes). La délinquance, en tant que problème de société, préoccupe aussi plus les femmes, mais l'écart est moins marqué : 19,4 % d'entre elles la placent en tête des priorités assignées au gouvernement contre 16,4 % des hommes.



Source : IAU Île-de-France – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2011.

Concernant l'environnement proche, les Franciliennes interrogées ont :

- deux fois plus peur chez elles que les hommes (11,5 % contre 5,7 %) ;
- près de quatre fois plus peur dans leur quartier le soir (36,7 % contre 9,7 %).

La peur dans les transports en commun est aussi bien plus forte. Les femmes sont deux fois plus sujettes que les hommes à avoir peur dans le tram (17,7 % contre 8,6 %), dans le bus (27,2 % contre 13,6 %), dans le train (38,3 % contre 18,0 %) et dans le RER (49,2 % contre 23,6 %). L'écart est encore plus marqué dans le métro (43,4 % contre 19,1 %).

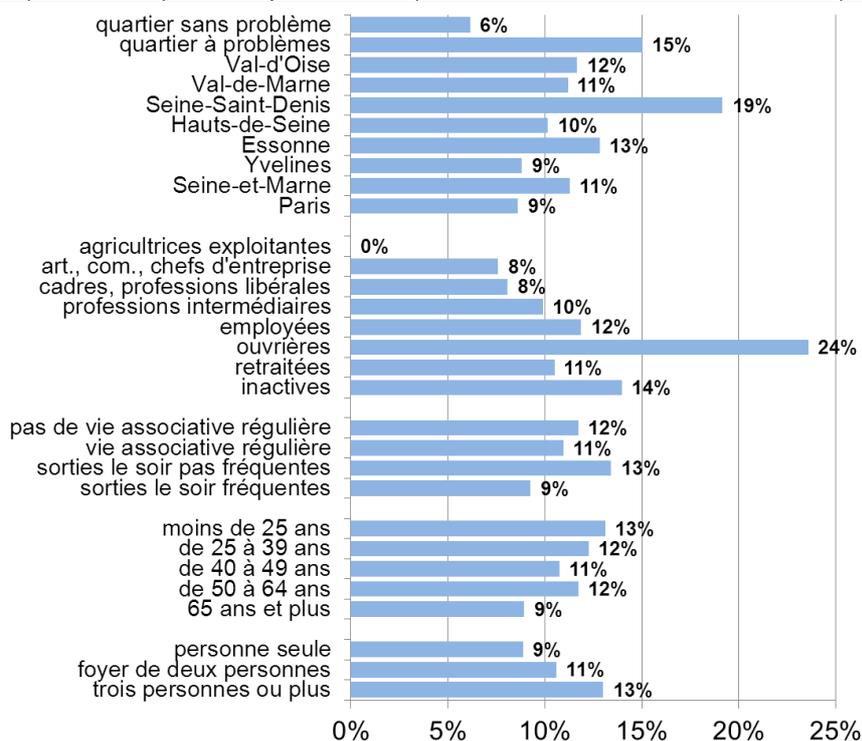
b) Les caractéristiques personnelles

Le profil des Franciliennes sujettes à la peur varie selon les lieux concernés.

Pour la peur au domicile, les caractéristiques qui ressortent vont pour certaines à l'encontre d'idées reçues.

- L'**âge** : la peur varie assez peu en fonction de l'âge, et c'est chez les femmes âgées de 65 ans et plus qu'elle est la moins forte (9 %).
- L'**isolement** : les femmes qui vivent seules n'ont pas plus peur.
- La **vie sociale** : avoir une vie sociale (sorties le soir fréquentes, activités associatives régulières...) ne paraît pas non plus déterminant.
- La **classe sociale** : la peur au domicile est plus forte chez les femmes ouvrières (24 %) ; et c'est au sein des catégories sociales les plus aisées qu'elle est la moins répandue (8 % des femmes cadres ou qui exercent une profession libérale et 8 % des femmes artisanes, commerçantes ou chefs d'entreprise).
- Le **département de résidence** : la peur au domicile est bien plus forte auprès des Franciliennes qui vivent en Seine-Saint-Denis (19 %).
- Le **cadre de vie** : la peur est aussi plus répandue chez les femmes qui disent habiter des quartiers à problèmes²⁵ (15 %).

Proportion d'enquêtées sujettes à avoir peur chez elles, selon leurs caractéristiques



Source : IAU Île-de-France – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2011.

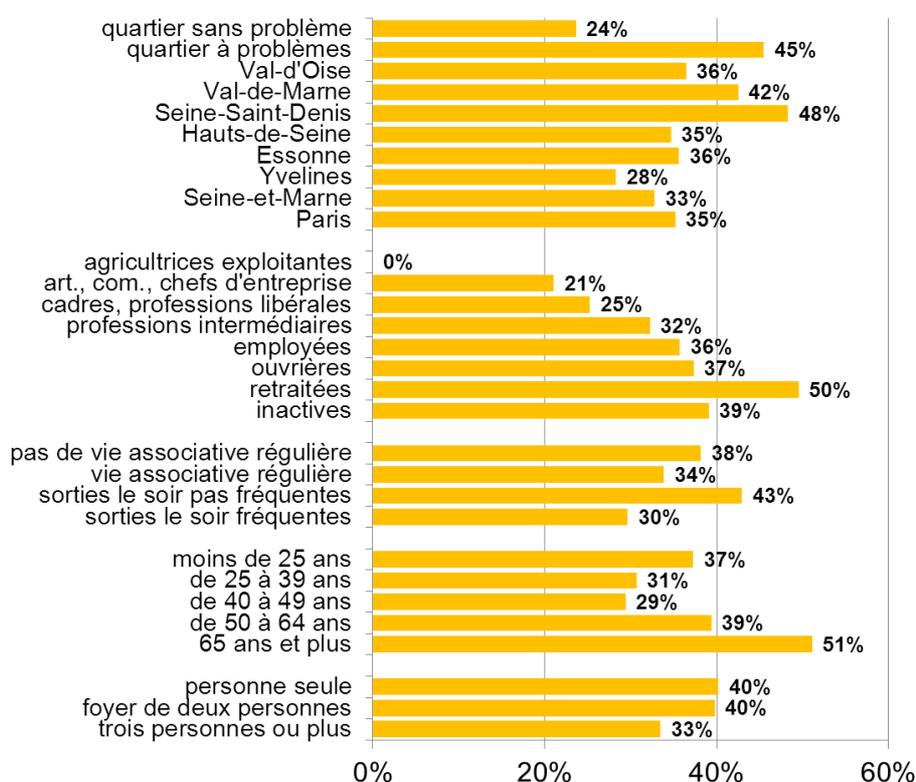
Pour la peur dans le quartier le soir, les caractéristiques personnelles sont un peu différentes.

- L'**âge** : c'est un critère fortement discriminant ; la peur va en s'atténuant avec l'âge dans un premier temps (37 % des filles de moins de 25 ans sont touchées contre 29 % des 40-49 ans) ; puis elle augmente, pour culminer chez les femmes âgées de 65 ans et plus (51 %).

²⁵ Nuisances sonores, quartier mal entretenu, vandalisme, ...

- La **vie sociale** : la peur est moins répandue chez les femmes qui disent sortir fréquemment le soir ou qui ont une vie associative régulière bien qu'elles s'exposent plus aux risques de victimation que celles qui ne sortent pas. Ce constat renvoie aux mécanismes de la peur, qui n'est pas seulement régit par le risque²⁶.
- La **classe sociale** : la peur touche plus les milieux modestes (37 % des ouvrières et 36 % des employées ont peur contre 25 % des femmes cadres ou exerçant une profession libérale) ; en lien avec l'âge, c'est chez les retraitées qu'elle est la plus forte (50 %).
- Le **département de résidence** : la peur est plus forte chez les habitantes de Seine-Saint-Denis (48 %) ; les Yvelinoises ne sont, quant à elles, que 28 % à partager ce sentiment.
- Le **cadre de vie** : les Franciliennes qui déclarent habiter dans des quartiers à problèmes sont aussi bien plus enclines à avoir peur (45 % contre 24 %).

Proportion d'enquêtées sujettes à avoir peur dans leur quartier le soir, selon leurs caractéristiques



Source : IAU Île-de-France – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2011.

Reste la peur dans les transports en commun.

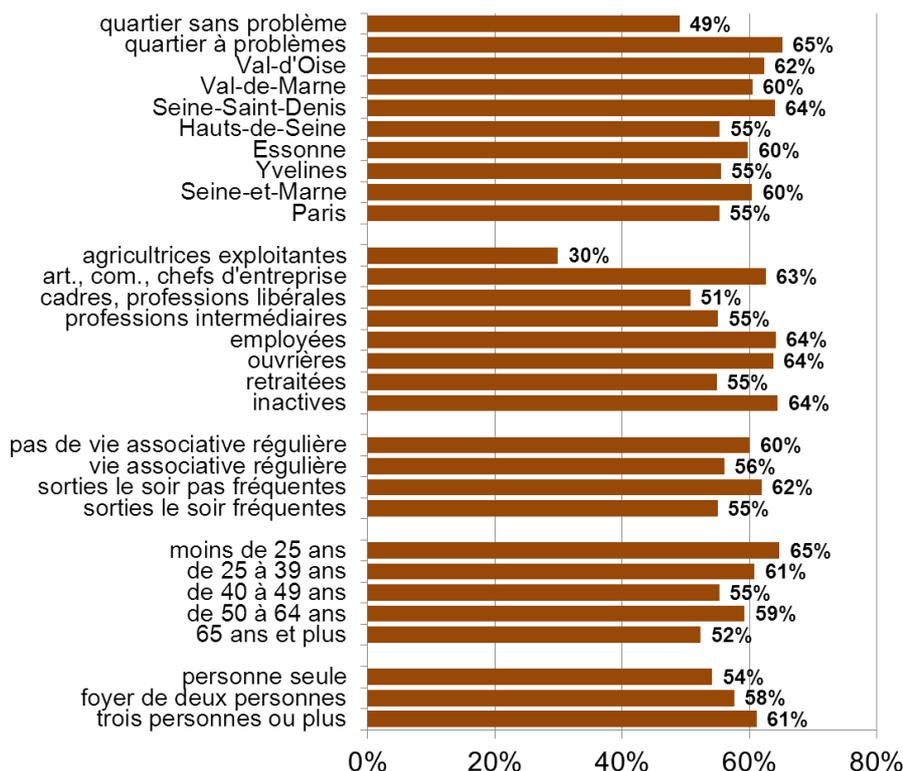
- L'**âge** : la peur dans les transports en commun diminue globalement avec l'avancée dans l'âge (65 % des filles de moins de 25 ans, contre 52 % des femmes de 65 ans et plus).
- La **vie sociale** : la peur est un peu moins forte chez les femmes qui disent sortir fréquemment le soir (55 % contre 62 %).
- La **classe sociale** : les personnes de catégories sociales plutôt modestes (employées et ouvrières), les femmes artisanes, commerçantes ou chefs

²⁶ Roché S, « Expliquer le sentiment d'insécurité : pression, exposition, vulnérabilité et acceptabilité », *Revue française de science politique*, vol. 48, n°2, avril 1998, p. 274-305.

d'entreprise et les inactives (femmes au foyer, étudiantes...) sont les plus enclines à avoir peur (entre 63 % et 64 %).

- Le **département de résidence** : Les femmes vivant à Paris, dans les Yvelines et dans les Hauts-de-Seine sont les moins sujettes à avoir peur dans les transports en commun (55 %) ; les habitantes de Seine-Saint-Denis sont en revanche 64 % à avoir peur.
- Le **cadre de vie** : la peur est bien plus ancrée chez les femmes qui disent vivre dans des quartiers à problèmes (65 % contre 49 %).

Proportion d'enquêtées sujettes à avoir peur dans les transports en commun, selon leurs caractéristiques



Source : IAU Île-de-France – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2011.

3.3.2. Les victimations personnelles

a) Les indicateurs

Plus répandu chez les femmes, le sentiment d'insécurité n'est pas pour autant la conséquence d'une plus forte victimation. Dans l'enquête, l'écart entre les genres est assez faible : 12,4 % des femmes victimes personnellement, contre 11,6 % des hommes.

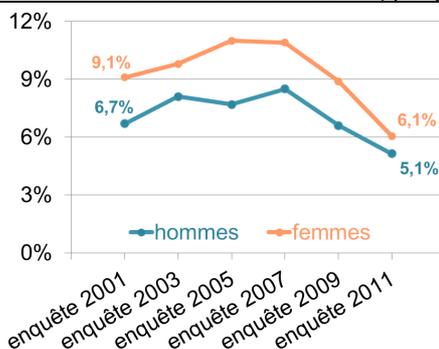
- Les agressions

Si pour les agressions, les taux de victimation sont très proches (7,3 % des hommes et 7,0 % des femmes), les violences subies sont toutefois différentes : les femmes sont bien plus exposées aux agressions sexuelles et intrafamiliales (respectivement 1,1 % et 1,4 %, contre 0,1 % et 0,7 % des hommes). Ce constat n'est pas nouveau : il ressort depuis 2001.

- Les vols sans violence

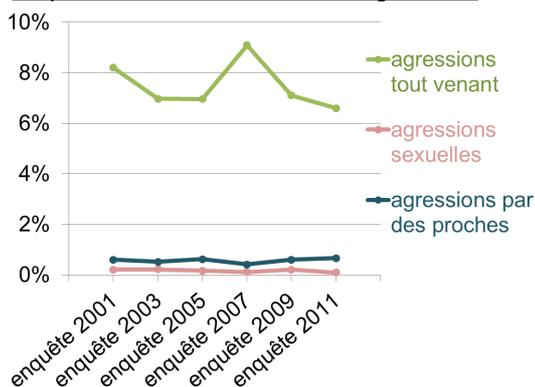
Les femmes restent au fil des enquêtes plus victimes de vols sans violence que les hommes. L'écart est toutefois moins marqué en 2011 (6,1 % contre 5,1 %). A noter que, pour la deuxième enquête consécutive, la part de victimes dans la population, quel que soit le genre, a diminué ; elle était de 8,5 % chez les hommes en 2007 et 10,9 % chez les femmes.

Proportion de victimes de vols sans violence, par genre

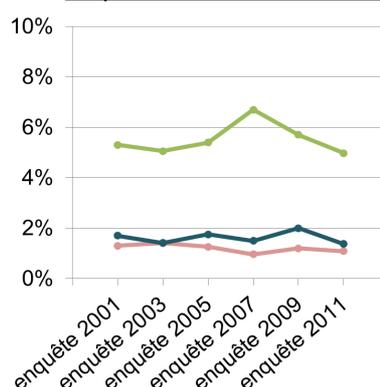


Source : IAU Île-de-France – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009 et 2011.

Proportion d'hommes victimes d'agressions



Proportion de femmes victimes d'agressions



Source : IAU Île-de-France – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009 et 2011.

b) Description des faits

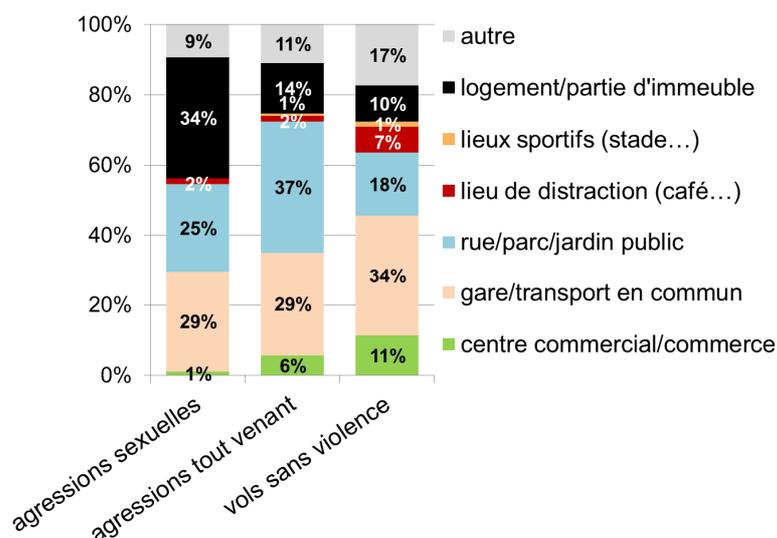
Chez les femmes, environ une agression sexuelle sur trois (34 %) a lieu au sein même de locaux d'habitation²⁷. L'espace public (rue, parcs et jardins publics) et les transports en commun (y compris les gares) rassemblent, quant à eux, respectivement 25 % et 29 % des faits.

Le classement des lieux les plus criminogènes est différent en cas d'agressions tout venant : l'espace public arrive en tête (37 %), suivi par les transports en commun (29 %).

L'ordre est inversé pour les vols sans violence, 34 % des faits s'étant déroulés dans les transports en commun et 18 % dans l'espace public.

²⁷ Logements, parties d'immeubles.

Répartition des lieux où les femmes sont victimes de vols et d'agressions



Source : IAU Île-de-France – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2011.

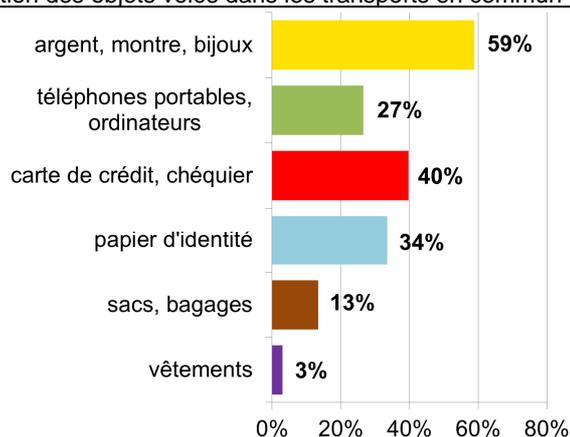
c) Description des faits par type de lieux

- Les femmes victimes dans les transports en commun

Concernant les vols sans violence :

- deux vols sur trois (67 %) ont lieu en journée (entre 9 et 18 heures) ;
- dans 45 % des cas, lors de trajets domicile/travail ou lieu d'études ;
- parmi les objets les plus dérobés, la catégorie « argent, montres et bijoux » arrive en tête (59 % des vols, hors tentatives) ; les vols de mobiles occupent la quatrième place (27 % des vols).

Répartition des objets volés dans les transports en commun – vols sans violence



Source : IAU Île-de-France – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2011.

Concernant les agressions tout venant (hors agressions sexuelles) :

- plus d'un fait sur deux (55 %) a lieu en journée ;
- 59 % lors de déplacements domicile/travail ou lieu d'études ;
- l'agresseur agit seul dans 63 % des affaires et n'est pas armé (80 %) ;
- près d'une fois sur deux (52 %), la victime a subi des violences physiques ;
- près d'une affaire sur quatre (24 %) concerne un vol de mobile.

Concernant les agressions sexuelles :

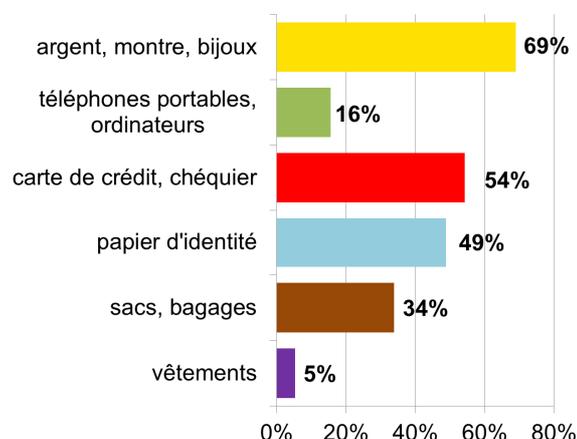
- 58 % ont lieu en journée ;
- 58 % lors de déplacements domicile/travail ou lieu d'études ;
- 16 % des agressions s'accompagnent de violences physiques ;
- les viols et tentatives de viols représentent 21 % des faits, les 79 % restant étant par exemple à des comportements menaçants, des agressions verbales.

- Les femmes victimes dans l'espace public

Concernant les vols sans violence :

- près de trois atteintes sur quatre (72 %) ont lieu en journée (entre 9 et 18h) ;
- 29 % lors de déplacements domicile/travail ou lieu d'études ;
- les tentatives de vols représentent 41 % des affaires ;
- 69 % des vols (hors tentatives) visent de l'argent (ou des montres ou des bijoux), 16 % des téléphones ou des ordinateurs portables.

Répartition des objets volés dans les espaces publics – vols sans violence



Source : IAU Île-de-France – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2011.

Concernant les agressions tout venant :

- 63 % des faits ont lieu en journée ;
- 41 % lors de trajets domicile/travail ou lieu d'études ;
- 49 % des agressions s'accompagnent de violences physiques ;
- Dans 49 % des affaires, l'agresseur agit seul et dans 80 %, il n'est pas armé ;
- près d'une fois sur quatre (23 %), l'agression s'inscrit dans le cadre d'un vol ou d'une tentative de vol de mobile.

Concernant les agressions sexuelles :

- elles ont lieu surtout en soirée ou de nuit (65 %) ;
- 58 % lors de trajets domicile/travail ou lieu d'études ;
- 21 % des agressions s'accompagnent de violences physiques ;
- les viols et tentatives de viols représentent plus d'une affaire sur trois (38 %).

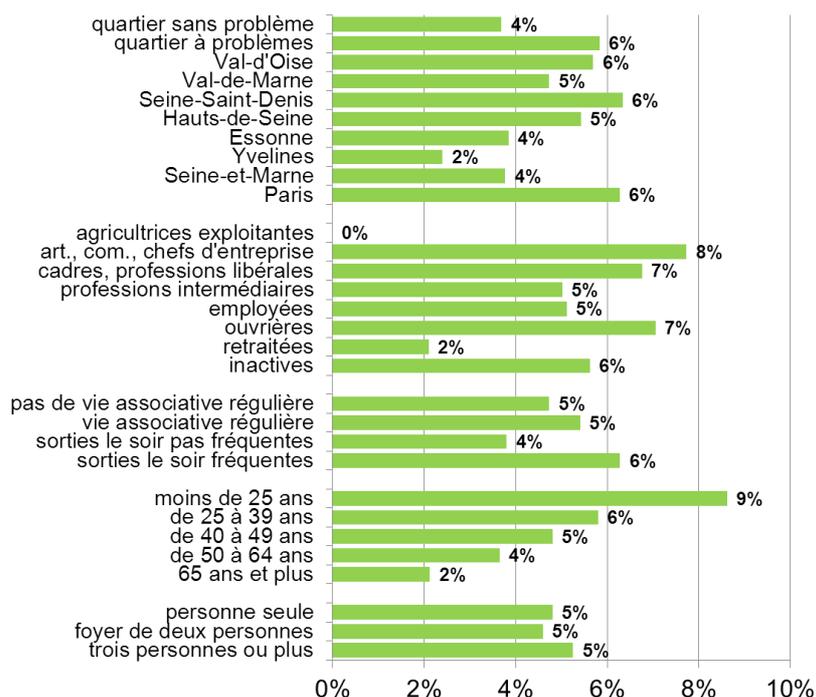
d) Les caractéristiques personnelles

Quelques caractéristiques ressortent chez les victimes d'agressions tout venant.

- **L'âge** : les jeunes femmes sont les plus exposées (9 % des filles âgées de 15 à 24 ans) ; l'exposition décroît ensuite avec l'avancée dans l'âge, pour descendre à 2 % chez les femmes de 65 ans et plus.

- La **vie sociale** : les femmes qui disent sortir fréquemment le soir sont un peu plus victimes, sans pour autant être, rappelons-le, plus sujettes que les autres à la peur dans le quartier le soir.
- La **classe sociale** : les retraitées sont les moins victimes d'agressions tout venant (à relier à la sous-exposition des personnes âgées).
- Le **département de résidence** : chez les Franciliennes domiciliées dans les Yvelines, la proportion de victimes d'agressions tout venant est de 2 % ; elle atteint 6 % chez les femmes vivant à Paris, en Seine-Saint-Denis ou dans le Val-d'Oise.

Proportion d'enquêtées victimes d'agressions tout venant, selon leurs caractéristiques

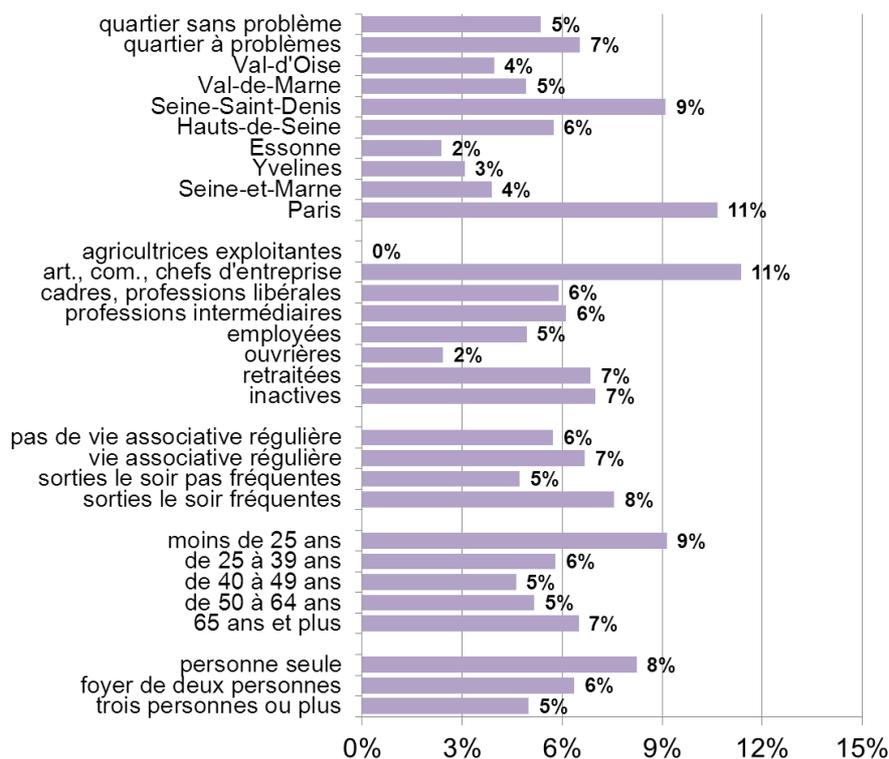


Source : IAU Île-de-France – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2011.

Les caractéristiques des victimes de vols sans violence diffèrent sur certains points.

- L'**âge** : les jeunes sont les plus victimes (9 % des filles âgées de 15 à 24 ans).
- L'**isolement** : les femmes qui vivent seules sont les plus exposées (8 %).
- La **vie sociale** : les femmes qui sortent fréquemment le soir sont les plus victimes (8 % contre 5 %).
- La **classe sociale** : les femmes artisanes, commerçantes ou chefs d'entreprise sont les plus victimes (11 %). Quant aux ouvrières, ce sont les moins touchées d'après l'enquête (2 %).
- Le **département de résidence** : les femmes résidant à Paris ou en Seine-Saint-Denis sont les plus victimes (respectivement 11 % et 9 %) ; en revanche, celles qui habitent en Essonne (2 %) et les Yvelinoises (3 %) le sont bien moins.

Proportion d'enquêtées victimes de vols sans violence, selon leurs caractéristiques

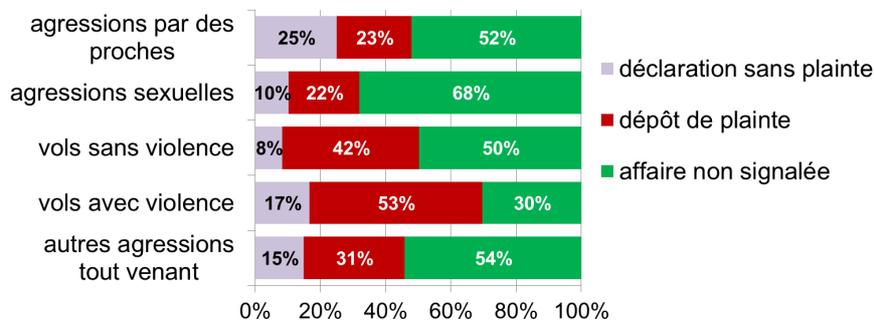


Source : IAU Île-de-France – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2011.

e) Les recours mobilisés

Les victimes ne déposent pas toujours plainte, qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes. Concernant ces dernières, c'est en cas de vol qu'elles portent le plus plainte (53 % des victimes de vols violents et 42 % des victimes de vols sans violence dans la dernière enquête). Et c'est, semble-t-il, un comportement un peu plus répandu que chez les hommes (respectivement 39 % et 37 %). Quant aux victimes d'agressions par des proches ou de violences sexuelles, elles sont moins d'une sur quatre à avoir déposé une plainte (respectivement 23 % et 22 %).

Proportion de victimes de vols ou d'agressions ayant eu recours ou non à la police ou à la gendarmerie

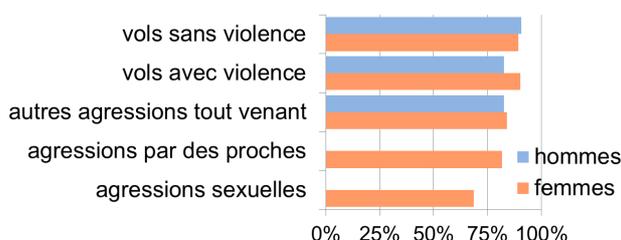


Source : IAU Île-de-France – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2011.

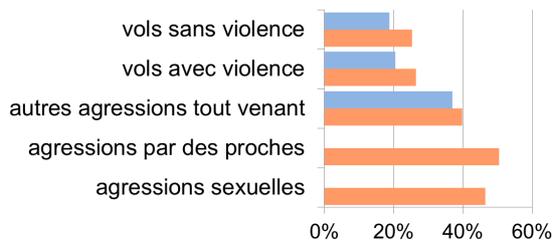
Pour ce qui est du point de vue des victimes sur la gestion de leur affaire par la police ou la gendarmerie, il ressort que :

- les femmes sont généralement satisfaites de la façon dont elles ont été accueillies au commissariat, un peu moins toutefois parmi celles qui ont subi des violences sexuelles ou par des proches ;
- mais elles déclarent le plus souvent ne pas avoir été tenues informées des suites de leur affaire, surtout en cas de vol ; chez les victimes de violences sexuelles ou par des proches, le suivi est mieux assuré.
- les taux d'élucidation atteignent plus de 60% pour les victimes d'agressions sexuelles et d'agressions tout venant (hors vols violents), mais ne dépassent pas 10 % en cas de vol.
- Les victimes qui ont eu recours aux forces de l'ordre ne sont pas toujours satisfaites de l'action menée par la police ou la gendarmerie dans le cadre de leur affaire : le taux de satisfaction n'est que de 32 % chez les victimes de vols sans violence et de 35 % chez les victimes de vols violents.

Proportion de victimes satisfaites de l'accueil au commissariat

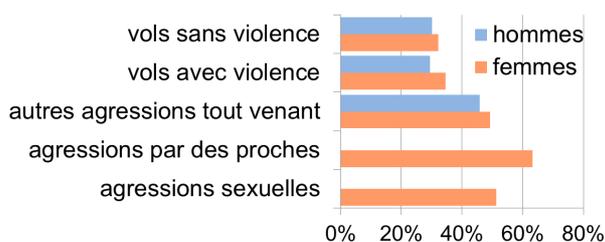


Proportion de victimes déclarant ne pas avoir été tenues au courant des suites de l'affaire

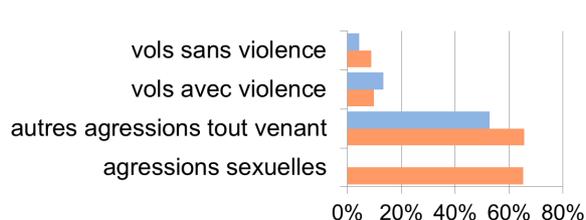


Source : IAU Île-de-France – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2011.

Proportion de victimes satisfaites de l'action de la police



Proportion d'affaires élucidées, d'après les victimes



Source : IAU Île-de-France – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2011.

f) Les réactions

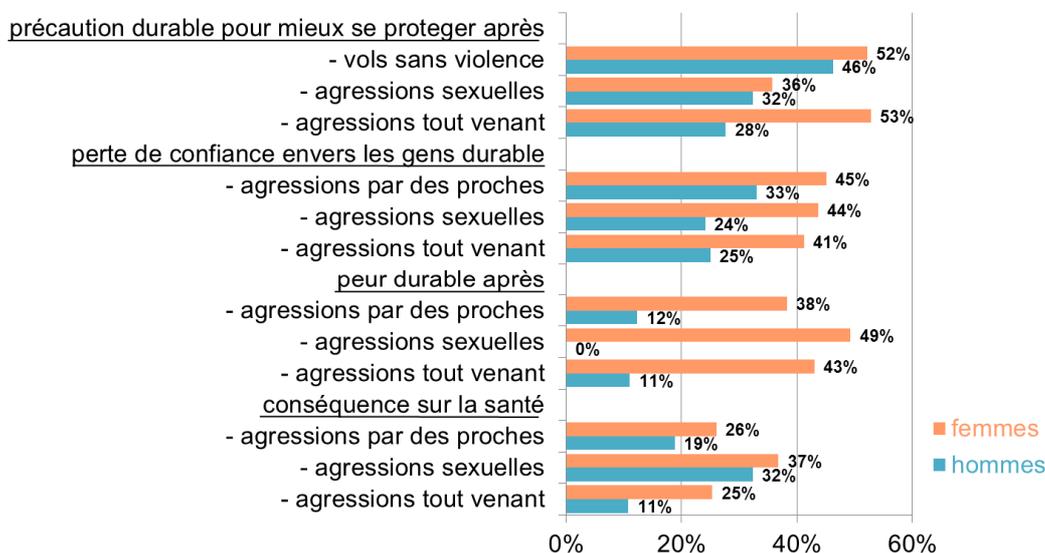
Si les femmes n'apparaissent, globalement, pas beaucoup plus victimes de vols et d'agressions que les hommes, il n'en demeure pas moins que les atteintes ont des répercussions différentes selon le genre. Cela contribue à modifier la façon dont les femmes investissent l'espace public et les transports en commun, lieux particulièrement propices aux vols et aux agressions.

- Ainsi, dans l'enquête, les femmes déclarent plus souvent avoir pris des précautions particulières pour mieux se protéger ensuite, comme par exemple moins sortir ou

modifier leur itinéraire, en particulier celles qui ont subi des agressions (53 % des femmes d'agressions tout venant, contre 28 % des hommes).

- Mais l'écart le plus flagrant concerne la peur. Les agressions déclenchent chez les femmes, bien plus souvent que chez les hommes, une peur durable (38 % des femmes victimes d'agressions par des proches, 49 % pour les agressions sexuelles et 43 % pour les agressions tout venant, contre respectivement 12 %, 0 % et 11 % chez les hommes).
- Les femmes évoquent aussi, bien plus que les hommes, n'avoir plus fait confiance aux gens durablement suite à leur victimation.
- Par ailleurs, les agressions ont, plus fréquemment chez les femmes que chez les hommes, des conséquences durables sur la santé de la victime.

Réaction des victimes



Source : IAU Île-de-France – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2011.

Bibliographie

Heurtel H., avec la collaboration de Zauberman R., Robert Ph. et Bon D. (CESDIP) et de Le Goff T. (IAU îdF), *L'insécurité en Île-de-France. Rapport final : enquête « victimation & sentiment d'insécurité » de 2009*, Paris, IAU île-de-France, juin 2011.

Bon D., Robert Ph., Zauberman R., « La délinquance : entre statistiques de police et enquêtes de victimation », *Note rapide Société*, IAU île-de-France/CESDIP, mars 2011, n°538.

Heurtel H., « L'insécurité dans les quartiers d'habitat social : quelles réalités? », *Note rapide Société*, IAU île-de-France, mars 2010, n°497.

Heurtel H., Le Goff T., « Les personnes âgées face à l'insécurité », *Note rapide Société*, IAU île-de-France, novembre 2009, n°493.

Heurtel H., « Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France : le point en 2009 », *Note rapide Société*, IAU île-de-France, septembre 2009, n°486.

Heurtel H., *Victimation et sentiment d'insécurité en île-de-France, les premiers résultats de la 5ème enquête*, Paris, IAU île-de-France, juin 2009.

Heurtel H., *Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France – Résultats de la quatrième enquête 2007*, Paris, IAU île-de-France, avril 2009.

Zauberman R., Robert Ph., Névanen S., Didier E., « L'acteur et la mesure. Le comptage de la délinquance entre données administratives et enquêtes », *Revue française de sociologie*, 2009, 50, 1, p. 31-62.

Guigou Br., Heurtel H., Kessler Est., *Cadre de vie et sentiment d'insécurité en Île-de-France : Existe-t-il des spécificités chez les habitants des ZUS ?*, Paris, IAU île-de-France, février 2008.

Pottier M.-L., Robert Ph., Zauberman R., *Les victimes et le sentiment d'insécurité en Île-de-France. Première enquête (2001) pour un observatoire de la sécurité*, Paris/Guyancourt, IAURIF/CESDIP, 2002.

Robert Ph., *L'insécurité en France*, Collection Repères, 2002

Roché S., « Expliquer le sentiment d'insécurité : pression, exposition, vulnérabilité et acceptabilité », *Revue française de science politique*, vol. 48, n°2, avril 1998, p. 274-305.

